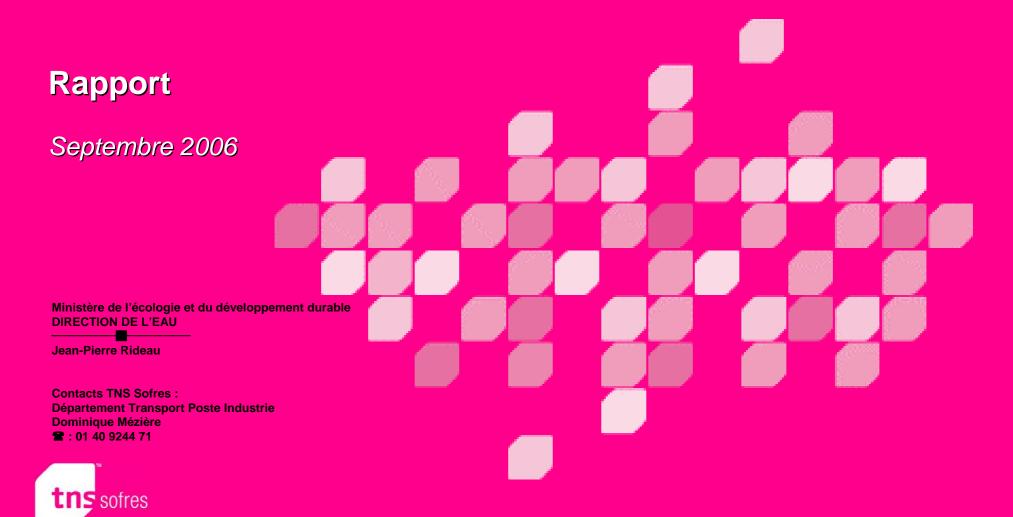




## La gestion des services liés à l'utilisation de l'eau



### **Sommaire**

	Page
■ Méthodologie	3
Résultats	
L'organisation des compétences	8
Les collectivités à compétence Distribution d'Eau	30
La facturation du service de l'eau	67
Les collectivités à compétence Assainissement collectif	73
■ Les relations avec les usagers	102
Les actions de solidarité internationale	113
La gestion de l'eau par bassin	118
■ Quelques résultats pour les DOM	127







- **Étude réalisée pour :** Ministère de l'écologie et du développement durable
- Dates d'enquête : du 6 février 2006 au 19 mai 2006
- **Méthodologie** : Étude réalisée par voie postale
- Échantillon : envoi du questionnaire auprès de 10 020 collectivités
  - 4 576 groupements intercommunaux (Communautés urbaines, communautés d'agglomération, districts, SIAEP, …)
  - 114 communes des DOM (Guadeloupe : 34 ; Guyane : 22 ; Martinique : 34 ; Réunion : 24)
  - 5 330 communes de métropole
- Répondants : environ 5 300 réponses dont 4 986 questionnaires exploitables (rappel : 5 236 questionnaires avaient été exploités en 2005)
  - 2 084 groupements intercommunaux
  - 2 850 communes de France métropolitaine
  - 46 communes et 6 groupements intercommunaux des DOM



Tirage des 5 400 communes de métropole par tranche de taille de population et taux de réponse

	moins	de 400	de 1 000	de 2 000	10 000 h	Total
	de 400 h	à 999 h	à 1 999 h	à 9999 h	et plus	
Total communes	19 052	8 923	4 076	3 671	898	36 619
Communautés urbaines (CU)	9	31	36	164	112 *	352
Total hors CU	19 943	8 892	4 040	3 507	786	36 267
Tirage 2006	570	890	1 405	1 750	716	5 444
Répondants 2006 **	313	497	774	938	328	2 850
Taux de réponse 2006	55%	56%	55%	64%	46%	53%
(Taux de réponse 2005)	(55%)	(58%)	(60%)	(60%)	(64%)	58%

<sup>\*</sup> Lecture : 112 communes de plus de 10 000 habitants appartiennent à des communautés urbaines



<sup>\*\*</sup> Nombre de questionnaires exploités

■ Les taux de réponse pour cette deuxième vague d'enquête demeurent élevés dans les communes, mais sont toutefois en baisse notamment dans les communes de plus de 10 000 habitants. Les taux de réponse progressent légèrement dans les groupements de communes.

#### Communes de métropole : bilan du recueil par bassin

	Artois-	Rhin-	Seine-	Loire-	Adour-	Rhône-	Total
	Picardie	Meuse	Normandie	Bretagne	Garonne	Méditerranée	
Tirage 2006	373	431	1 218	1336	768	1 205	5 331
Répondants 2006 **	169	244	605	726	442	664	2 850
Taux de réponse 2006	45%	57%	50%	54%	<sup>"</sup> 58%	55%	53%
(Taux de réponse 2005)	(48%)	(65%)	(55%)	(58%)	(58%)	(62%)	(58%)

#### Groupements de communes : bilan du recueil par bassin

	Artois-	Rhin-	Seine-	Loire-	Adour-	Rhône-	Total
	Picardie	Meuse	Normandie	Bretagne	Garonne	Méditerranée	
Tirage 2006	269	413	1 328	977	706	861	4 554
Répondants 2006 **	119	218	574	490	279	404	2 084
Taux de réponse 2006	44%	53%	43%	50%	40%	47%	46%
(Taux de réponse 2005)	(38%)	(49%)	(46%)	(49%)	(40%)	(45%)	(45%)

<sup>\*\*</sup> Nombre de questionnaires exploités



- Un redressement sur l'univers des communes :
  - 7 strates de taille de communes pour la France métropolitaine (<400, 400-999, 1 000-1 999, 2 000-9 999, 10 000-19 999, 20 000-49 999, 50 000et +)
  - 2 strates de communes pour les DOM (moins de 10 000 habitants, 10 000 habitants et +)
  - 6 agences de l'eau pour les communes de France métropolitaine

■ Pas de redressement sur l'univers des syndicats intercommunaux (base de référence insuffisamment connue, pas d'information sur la structure des syndicats intercommunaux par taille de groupement)



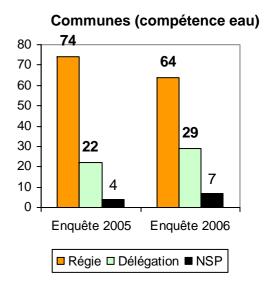
# L'organisation des compétences





### Les compétences des collectivités : les évolutions 2005-2006

- La proportion de communes ayant compétence dans le domaine de l'eau et/ou de l'assainissement demeure à peu près la même que dans l'enquête conduite en 2005 malgré le fait qu'elles aient alors manifesté l'intention de transférer leur compétence en 2005-2006. Nous pensons que les communes qui ont abandonné leur compétence ont moins bien répondu à l'enquête de sorte que le taux de communes, observé dans l'enquête 2006, ayant compétence dans l'un et/ou l'autre domaine est sans un doute un peu surévalué.
- La part de la gestion déléguée dans le domaine de la distribution d'eau progresse sensiblement dans les communes mais reste stable dans les groupements. La part déléguée reste également stable en ce qui concerne l'assainissement.
- La proportion de communes et de groupements qui envisagent le transfert de leur compétence à une autre collectivité reste à peu près au même niveau : ainsi 5% des communes à compétence distribution d'eau envisagent le transfert et 9% pour celles qui ont compétence en collecte des eaux usées.



■ Le transfert à un syndicat intercommunal reste la configuration la plus envisagée dans les communes, notamment lorsqu'il s'agit de distribution d'eau. Les groupements envisagent davantage le transfert à un EPCI à fiscalité propre notamment dans le domaine de la collecte des eaux usées.



### Les compétences des collectivités : eau & assainissement

1/3 des communes de métropole ont compétence dans la distribution d'eau et un peu plus d'un quart dans la production d'eau. La moitié des communes de plus de 10 000 habitants conserve la compétence distribution d'eau.

#### Compétence dans le domaine de l'eau (en %)(\*)

	COMMUNES	Moins de 400	De 400 à 999	De 1 000 à	De 2 000 à	De 10 000 à	De 20 000 à	50 000	COMMUNES	GROUPEMENTS
	METROPOLE	habitants	habitants	1 999 habitants	9 999 habitants	19 999	49 999	habitants et	DES DOM	DE COMMUNES
Type de compétence						habitants	habitants	plus		
Production d'eau	29%	29%	27%	27%	32%	41%	44%	50%	45%	75%
Distribution d'eau	34%	34%	33%	33%	42%	53%	52%	56%	51%	80%

Si une minorité de communes de moins de 400 habitants a compétence dans la collecte des eaux usées, une commune sur deux au-delà de 400 habitants a cette compétence y compris pour les communes de plus de 50 000 habitants (en 2005, 72% de ces communes avaient déclaré avoir la compétence collecte contre 58% aujourd'hui). Pour l'épuration des eaux usées ce sont comme en 2005 les communes de 400 à 10 000 habitants qui conservent le plus cette compétence.

#### Compétence dans le domaine de l'assainissement (en %)(\*)

Type de compétence	COMMUNES METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus		GROUPEMENTS DE COMMUNES
Collecte des eaux usées	44%	35%	52%	55%	53%	46%	58%	58%	47%	35%
Épuration des eaux usées	34%	26%	44%	47%	41%	25%	24%	21%	43%	34%
Traitement matières vidange	6%	6%	3%	5%	9%	11%	13%	18%	18%	10%
Contrôle Assainissement individuel	21%	22%	18%	16%	22%	16%	32%	43%	43%	23%
Mise en conformité Ass. Individuel	13%	13%	12%	12%	14%	14%	19%	15%	18%	10%

<sup>(\*)</sup> Pour les communes, les résultats sont présentés par tranche de population des communes. Rappelons que les communes appartenant à des communautés urbaines n'ont pas été interrogées.

### Les compétences des collectivités : eau & assainissement

Environ une commune sur deux de moins de 400 habitants n'a aucune compétence ni dans le domaine de la distribution d'eau ni dans le domaine de l'assainissement collectif (pas d'assainissement ou compétence transférée à un groupement). Dans les villes de plus de 50 000 habitants, 20% n'ont aucune des deux compétences.

#### Compétence dans le domaine de l'eau et/ou de l'assainissement (en %)(\*)

Type de compétence	COMMUNES METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus		GROUPEMENTS DE COMMUNES
Production +distribution d'eau	28%	28%	27%	26%	32%	41%	44%	50%	45%	70%
Collecte +épuration eaux usées	34%	25%	43%	47%	41%	25%	24%	21%	43%	32%
Distrib. d'eau ou assainissement	57%	52%	61%	61%	62%	65%	73%	80%	51%	95%
Ni distrib. d'eau, ni assainissement	43%	48%	39%	39%	38%	35%	27%	20%	49%	5%**

<sup>(\*)</sup> Pour les communes, les résultats sont présentés par tranche de population des communes



<sup>(\*\*)</sup> Syndicats intercommunaux ayant dans notre échantillon uniquement compétence dans le domaine de la production d'eau.

### Les compétences des collectivités : eau & assainissement

■ Les communes des bassins Rhône-Méditerranée et Rhin-Meuse conservent davantage la compétence eau. A l'inverse les communes d'Artois-Picardie sont une minorité à conserver cette compétence.

#### Compétence dans le domaine de l'eau (en %) par bassin

Type de compétence	COMMUNES METROPOLE	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine- Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône- Méditerranée
Production d'eau	29%	17%	25%	23%	20%	24%	52%
Distribution d'eau	34%	24%	32%	29%	27%	28%	58%

■ Les communes des bassins Loire-Bretagne et Rhône-Méditerranée ont majoritairement la compétence assainissement collectif contrairement aux communes des autres bassins, notamment Artois-Picardie.

#### Compétence dans le domaine de l'eau (en %) par bassin

Type de compétence	COMMUNES METROPOLE	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine- Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône- Méditerranée
Collecte des eaux usées	44%	10%	28%	32%	61%	37%	64%
Épuration des eaux usées	34%	5%	8%	23%	56%	30%	50%
Traitement matières vidange	6%	2%	2%	5%	6%	4%	11%
Contrôle Assainissement individuel	21%	12%	9%	20%	22%	23%	26%
Mise en conformité Ass. Individuel	13%	10%	9%	10%	16%	11%	17%



### Eau : les aides financières aux communes rurales au titre de l'adduction

Près de 80% des communes de moins de 1 000 habitants ayant compétence en distribution d'eau bénéficient d'aides financières du département au titre de l'adduction d'eau.

#### Bénéficie d'aides financières du département <u>au titre de l'adduction d'eau</u> dans les communes rurales (en %)(\*)

	COMMUNES METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus		GROUPEMENTS DE COMMUNES
Oui	73%	77%	78%	72%	53%	11%	7%	-%	81%	83%
Non	27%	23%	22%	28%	47%	89%	93%	100%	19%	17%

<sup>(\*)</sup> Pour les communes, les résultats sont présentés par tranche de population des communes. Rappelons que les communes appartenant à des communautés urbaines n'ont pas été interrogées.

Les communes d'Artois-Picardie bénéficient peu des aides du département

#### Bénéficie d'aides financières du département <u>au titre de l'adduction d'eau</u> dans les communes rurales (en %)(\*)

Type de compétence	COMMUNES METROPOLE	Artois- Picardie	Rhin-Meuse	Seine- Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône- Méditerranée
Oui	73%	47%	75%	66%	64%	70%	81%
Non	27%	53%	25%	34%	36%	30%	19%



# Assainissement : les aides financières aux communes rurales au titre de l'assainissement/épuration des eaux usées

■ Plus de 80% des communes de moins de 2 000 habitants et qui ont compétence en assainissement bénéficient d'aides financières du département au titre de l'assainissement ou de l'épuration des eaux usées.

#### Bénéficie d'aides financières du département <u>au titre de l'assainissement/épuration des eaux usées</u> dans les communes rurales (en %)(\*)

	COMMUNES METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus		GROUPEMENTS DE COMMUNES
Oui	81%	82%	87%	83%	69%	21%	15%	5%	79%	80%
Non	19%	18%	13%	17%	31%	79%	85%	95%	21%	20%

<sup>(\*)</sup> Pour les communes, les résultats sont présentés par tranche de population des communes. Rappelons que les communes appartenant à des communautés urbaines n'ont pas été interrogées.

Là encore, les communes d'Artois-Picardie bénéficient peu des aides du département

#### Bénéficie d'aides financières du département au titre de l'assainissement/épuration des eaux usées dans les communes rurales (en %)(\*)

	COMMUNES METROPOLE	Artois- Picardie	Rhin-Meuse	Seine- Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône- Méditerranée
Oui	81%	36%	80%	69%	87%	79%	84%
Non	19%	64%	20%	31%	13%	21%	16%

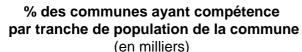


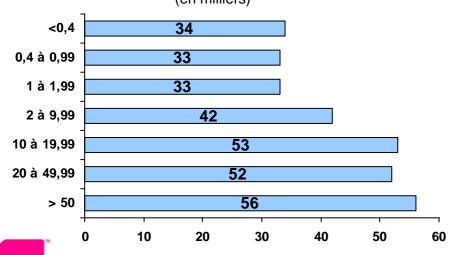
### Les compétences des collectivités : la distribution de l'eau

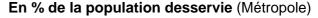
#### **Q2** Compétence de votre collectivité?

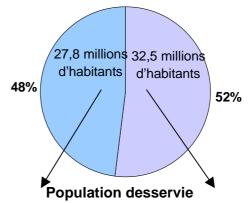
1/3 des communes de métropole ont compétence dans la distribution d'eau. Cette part est supérieure à 1/2 pour les communes de plus de 10 000 habitants. Elles représentent un peu de 50% de la population française. Les syndicats intercommunaux ayant compétence dans ce domaine desservent de leur côté l'autre moitié de la population de métropole.



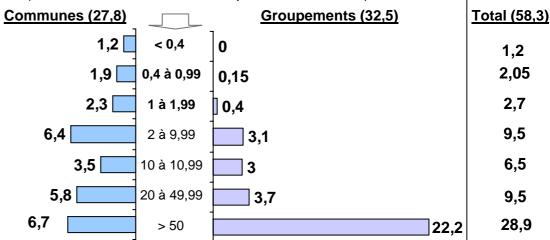








(tranche en milliers - hors Paris pour les communes)

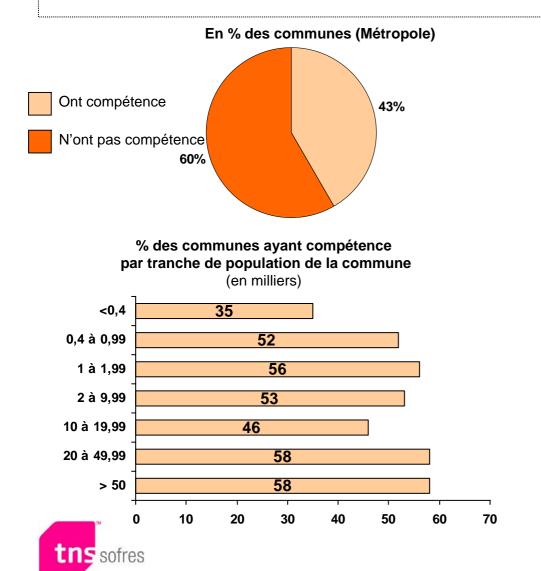


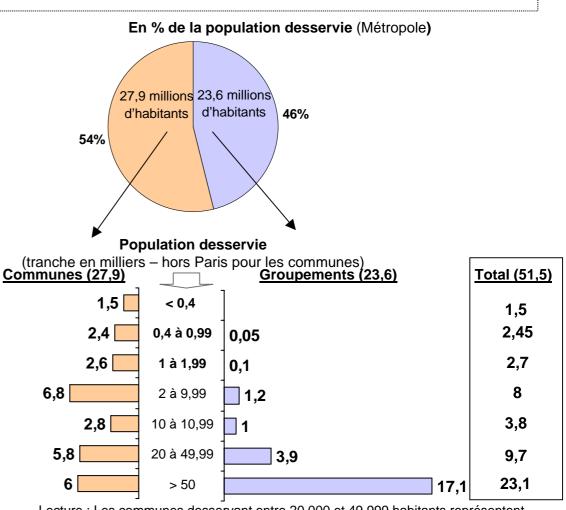
<u>Lecture</u>: Les communes desservant entre 20 000 et 49 999 habitants représentent 5,8 millions d'habitants. Les groupements desservant plus de 50 000 habitants représentent 22,2 millions d'habitants

### Les compétences des collectivités : la collecte des eaux usées

#### **Q2** Compétence de votre collectivité?

Hors Paris, un peu plus de 40% des communes de métropole ont compétence dans la collecte des eaux usées. Elles représentent 54% de la population française. Les groupements intercommunaux ayant compétence dans ce domaine desservent de leur côté 46% de la population de métropole.



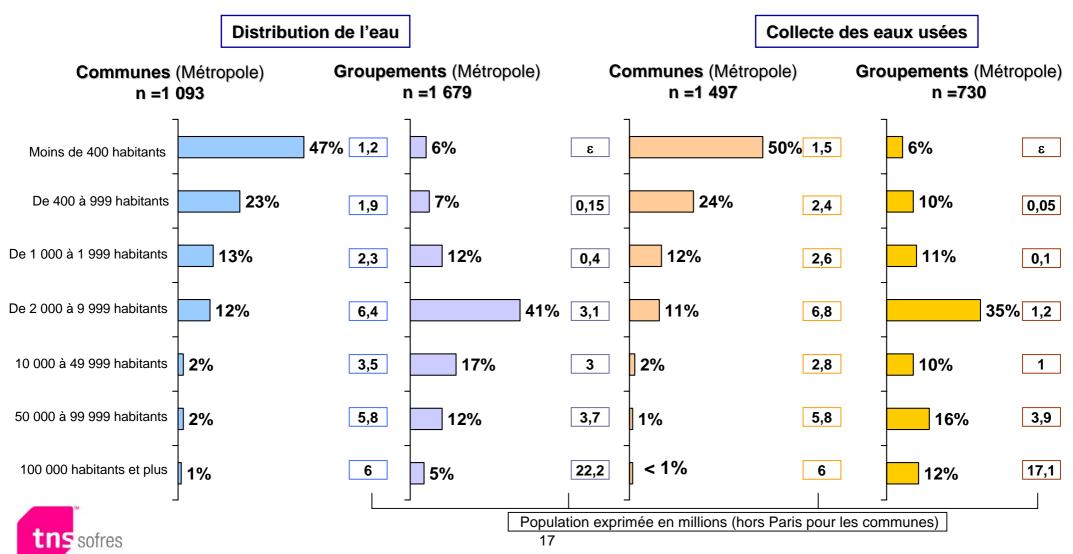


<u>Lecture</u>: Les communes desservant entre 20 000 et 49 999 habitants représentent 5,8 millions d'habitants. Les groupements desservant plus de 50 000 habitants représentent 17,1 millions d'habitants

### Les compétences des collectivités : distribution eau et collecte eaux usées

#### Q5.Q6 Indiquez la population desservie

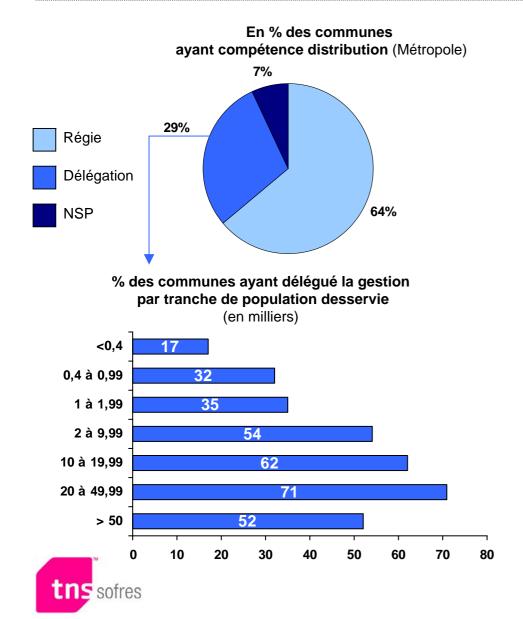
Près de 40% des groupements communaux qui ont compétence en distribution d'eau ou en assainissement desservent entre 2 000 et 10 000 habitants. Exprimé en nombre d'habitants desservis, ce sont les grands groupements comme les grandes communes qui représentent bien entendu l'essentiel de la population.



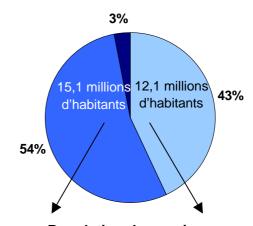
### La gestion du service dans les communes : distribution d'eau

#### Q7/Q13 Comment le service est géré, en régie ou en délégation

■ La délégation du service de la distribution d'eau est le mode dominant dans les communes de 10 000 à 50 000 habitants.

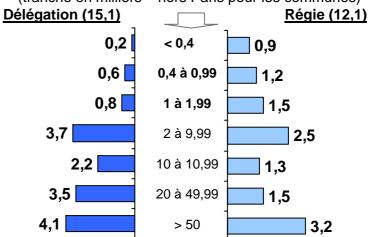


#### En % de la population desservie (Métropole)



#### Population desservie

(tranche en milliers – hors Paris pour les communes)

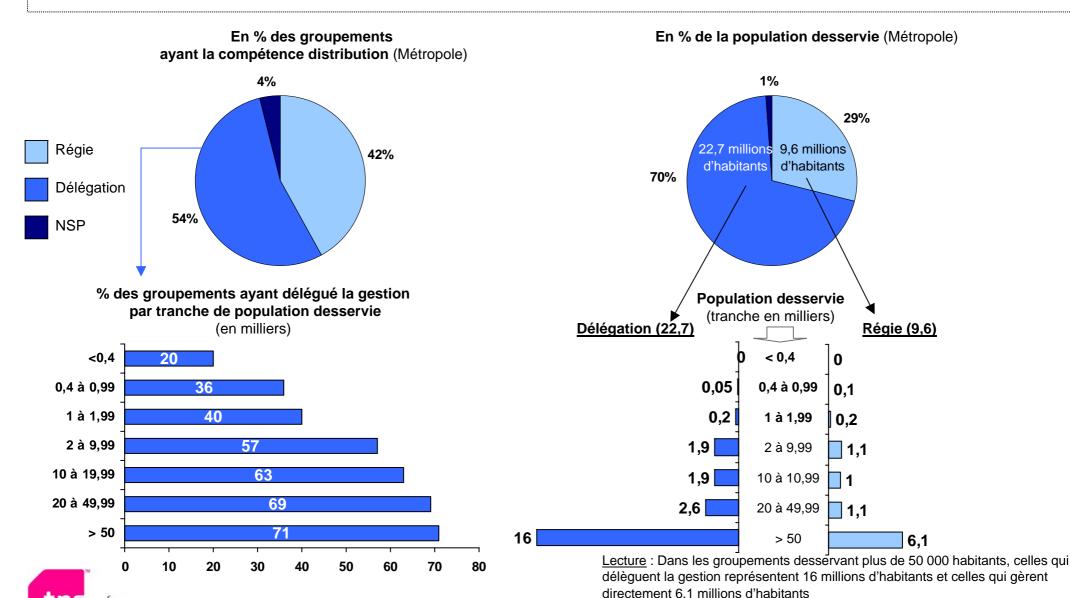


<u>Lecture</u>: Dans les communes desservant entre 20 000 et 49 999 habitants, celles qui délèguent la gestion représentent 3,5 millions d'habitants et celles qui gèrent directement 1.5 millions d'habitants

### La gestion du service dans les groupements : distribution d'eau

#### Q7/Q13 Comment le service est géré, en régie ou en délégation

■ La délégation du service de la distribution d'eau est le mode dominant dans les groupements de plus de 2 000 habitants.

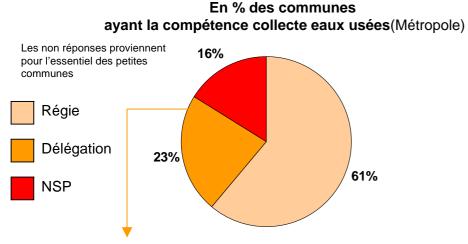


19

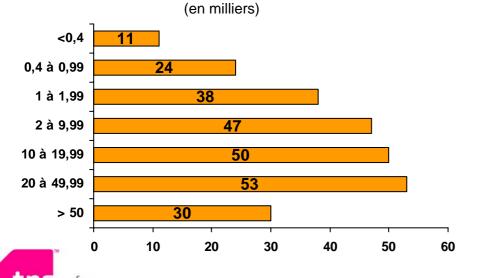
### La gestion du service dans les communes : collecte des eaux usées

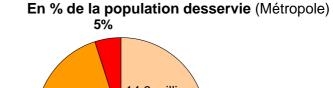
#### Q7/Q13 Comment le service est géré, en régie ou en délégation

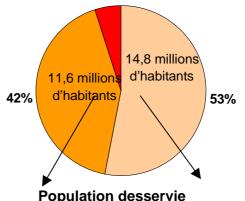
La délégation du service de collecte des eaux usées est le mode dominant dans les communes de 10 000 à 50 000 habitants. La délégation est moins répandue dans les grandes villes.



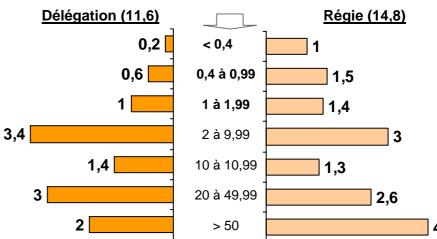
% des communes ayant délégué la gestion par tranche de population desservie







(tranche en milliers – hors Paris pour les communes)

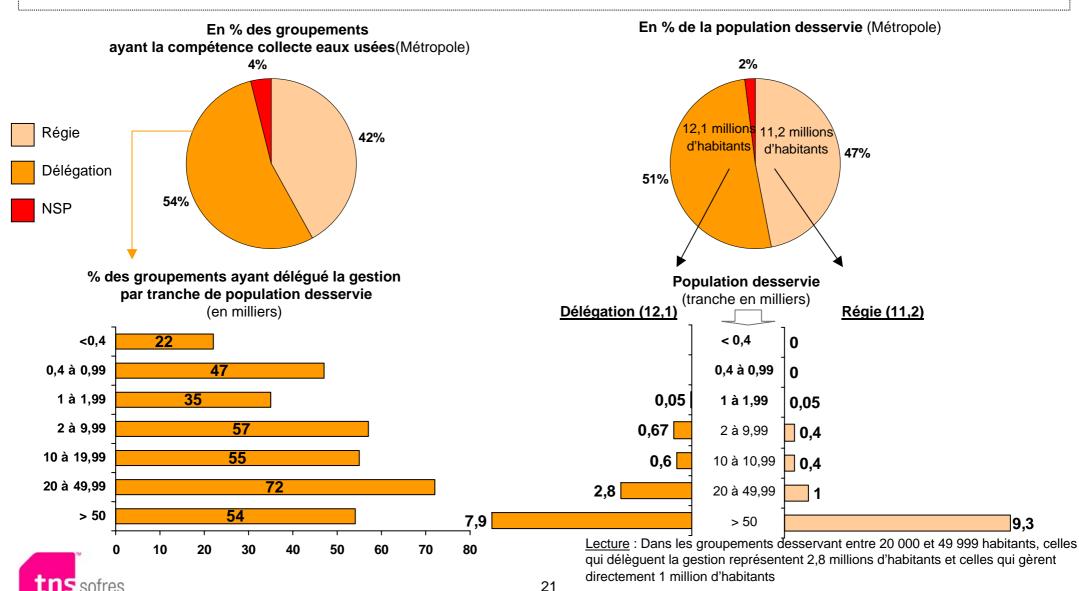


<u>Lecture</u>: Dans les communes desservant entre 20 000 et 49 999 habitants, celles qui délèguent la gestion représentent 3 millions d'habitants et celles qui gèrent directement 2.6 millions d'habitants

### La gestion du service dans les groupements : collecte des eaux usées

#### Q7/Q13 Comment le service est géré, en régie ou en délégation

La délégation est le mode dominant dans les communes de plus de 2 000 habitants et notamment dans les communes de 20 000 à 50 000 habitants.



### La gestion du service : distribution de l'eau

Les communes des bassins Seine-Normandie et Loire-Bretagne confient plus que d'autres la gestion de la distribution de l'eau à un prestataire. S'agissant des groupements de communes, ceux du nord et de l'est de la France conservent généralement la gestion directe alors que les groupements situés dans les autres bassins recourent plutôt à la délégation de service.

#### En % des communes ayant compétence distribution

Mode de gestion	COMMUNES METROPOLE	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine- Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône- Méditerranée
Régie	64%	63%	83%	50%	50%	65%	72%
Délégation	29%	32%	15%	38%	42%	32%	21%
NSP	7%	5%	2%	12%	8%	3%	7%

#### En % des groupements de communes distribution

Mode de gestion	GROUPEMENT METROPOLE	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine- Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône- Méditerranée
Régie	42%	62%	66%	42%	37%	34%	40%
Délégation	54%	30%	29%	55%	61%	63%	55%
NSP	4%	8%	5%	3%	2%	3%	5%



### Eau : appui extérieur pour le contrôle de l'opérateur

#### Q8 Avez-vous un appui extérieur pour assurer la mission de contrôle de l'opérateur?

■ Les groupements communaux sont davantage bénéficiaires de l'appui extérieur que les communes. Dans les communes, cet appui est deux fois plus important dans les petites que dans les grandes. Cet appui est généralement le fait de la DDAF ou de la DDE sauf dans les communes de plus de 10 000 habitants qui s'appuient sur des sociétés de conseil.

#### Bénéficie d'un appui extérieur pour le contrôle de l'opérateur (en %)(\*)

	COMMUNES METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus		GROUPEMENTS DE COMMUNES
Oui	43%	42%	46%	43%	41%	18%	21%	23%	53%	56%
Oui, société d'audit ou de conseil	10%	9%	11%	5%	12%	10%	21%	23%	7%	7%
Oui, DDAF/DDE	33%	33%	35%	38%	29%	8%	-	-	46%	49%
Non	41%	38%	38%	43%	48%	75%	74%	71%	13%	34%
Non, mais envisagé	3%	5%	3%	3%	3%	4%	2%	2%	22%	2%
NSP	15%	17%	15%	11%	8%	4%	3%	3%	12%	8%

(\*) Pour les communes, les résultats sont présentés par tranche de population des communes. Rappelons que les communes appartenant à des communautés urbaines n'ont pas été interrogées.

#### Bénéficie d'un appui extérieur pour le contrôle de l'opérateur (en %)(\*)

	COMMUNES METROPOLE	Artois- Picardie	Rhin-Meuse	Seine- Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône- Méditerranée
Oui	43%	17%	30%	51%	43%	45%	42%
Oui, société d'audit ou de conseil	10%	8%	7%	6%	9%	12%	12%
Oui, DDAF/DDE	33%	9%	23%	45%	34%	33%	30%
Non	41%	58%	48%	30%	40%	38%	45%
Non, mais envisagé	3%	1%	1%	4%	-	7%	5%
NSP	15%	24%	23%	16%	18%	10%	11%



### La gestion du service : collecte des eaux usées

Les communes des bassins Seine-Normandie, Loire-Bretagne et Artois-Picardie confient plus que d'autres la gestion de la distribution de l'eau à un prestataire. S'agissant des groupements de communes, ceux du nord et du nord-ouest de la France sont les plus enclins à déléguer le service.

En % des communes ayant compétence collecte des eaux usées

Type de gestion	COMMUNES METROPOLE	Artois-Picardie (*)	Rhin-Meuse	Seine- Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône- Méditerranée
Régie	61%	17%	79%	51%	66%	61%	63%
Délégation	23%	31%	11%	32%	24%	22%	19%
NSP	16%	52%	10%	17%	10%	17%	18%

<sup>(\*)</sup> Base faible = résultat non interprétable en raison du fort taux de non réponse

En % des groupements de communes ayant compétence collecte des eaux usées

Type de gestion	GROUPEMENT METROPOLE	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine- Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône- Méditerranée
Régie	42%	46%	43%	34%	43%	45%	46%
Délégation	54%	50%	53%	61%	54%	49%	47%
NSP	4%	4%	4%	5%	3%	6%	7%



### Assainissement : appui extérieur pour le contrôle de l'opérateur

#### Q14 Avez-vous un appui extérieur pour assurer la mission de contrôle de l'opérateur?

■ Environ 50% des communes de moins de 10 000 habitants bénéficient d'un appui extérieur. Cet appui est généralement le fait de la DDAF ou de la DDE sauf dans les communes de plus de 10 000 habitants qui s'appuient sur des sociétés de conseil, mais peu d'entre elles bénéficie de cet appui.

#### Bénéficie d'un appui extérieur pour le contrôle de l'opérateur (en %)(\*)

	COMMUNES METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus		GROUPEMENTS DE COMMUNES
Oui	48%	43%	53%	61%	49%	17%	14%	5%	46%	49%
Oui, société d'audit ou de conseil	12%	12%	11%	15%	13%	10%	14%	5%	18%	12%
Oui, DDAF/DDE	36%	31%	42%	46%	36%	7%	-	-	28%	37%
Non	30%	28%	28%	26%	40%	71%	75%	74%	28%	40%
Non, mais envisagé	6%	8%	5%	4%	4%	8%	3%	5%	18%	4%
NSP	16%	21%	15%	10%	9%	5%	8%	16%	8%	7%

(\*) Pour les communes, les résultats sont présentés par tranche de population des communes. Rappelons que les communes appartenant à des communautés urbaines n'ont pas été interrogées.

#### Bénéficie d'un appui extérieur pour le contrôle de l'opérateur (en %)(\*)

6	COMMUNES METROPOLE	Artois- Picardie	Rhin-Meuse	Seine- Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône- Méditerranée
Oui	48%	18%	29%	49%	61%	48%	43%
Oui, société d'audit ou de conseil	12%	3%	8%	9%	17%	12%	12%
Oui, DDAF/DDE	36%	15%	21%	40%	44%	36%	31%
Non	30%	24%	45%	21%	23%	32%	38%
Non, mais envisagé	6%	2%	1%	9%	7%	6%	6%
NSP	16%	56%	28%	21%	11%	14%	14%



### L'échéance des contrats de délégation

En % des populations desservies

sofres

Q9.Q15 Si le service est en délégation, à quelle date se termine le contrat actuel ?

Dans un cas sur deux, l'échéance du contrat de délégation est postérieur à 2011.

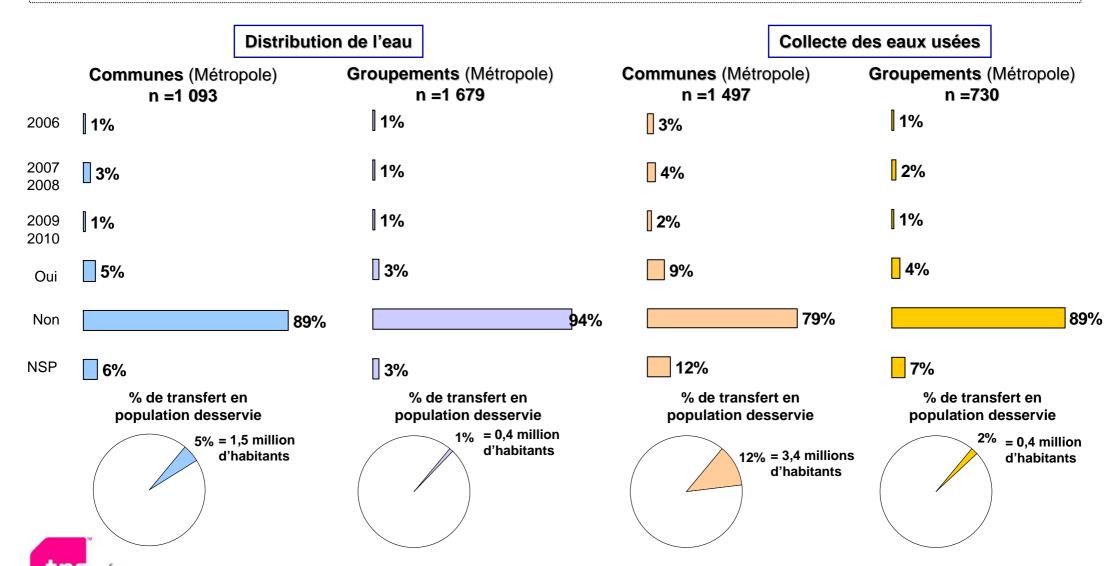
Distribution de l'eau Collecte des eaux usées Communes (Métropole)\* **Groupements** (Métropole)\* Communes (Métropole)\* **Groupements** (Métropole)\* n = 512n = 901n = 562n = 3758% 10% 10% 11% 2006 8% 10% 5% 5% 2007 2008 6% 8% **□**6% ■2% 5% 5% 2009 7% 4% 6% 2010 22% 47% 15% 2011 54% 61% 52% | 53% **Après 45%** 4% 1% 23% NSP 15% En % des collectivités

\* Le total peut être supérieur à 100% du fait des réponses multiples (collectivités ayant plusieurs contrats de délégation)

### Les transferts de compétence

Q10.Q16 Envisagez-vous de transférer la compétence du service de ... à une autre collectivité ?

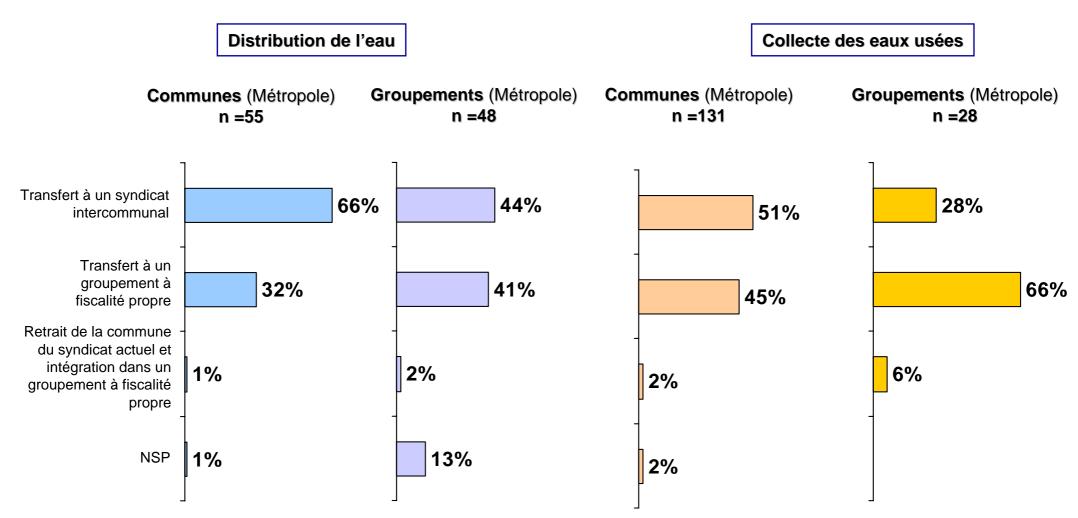
■ 5% des communes envisagent de transférer la compétence distribution eau à une autre collectivité ; près de 10% celle de la collecte des eaux usées. Quelles que soient les tailles de populations desservies, les intentions de transfert restent à peu près les mêmes.



### Les transferts de compétence

#### Q11.Q17 Si oui : A qui envisagez-vous de transférer cette compétence ?

■ Le transfert à un syndicat intercommunal est la configuration la plus envisagée pour le service de l'eau. Le transfert à une structure à fiscalité propre (Communauté urbaine, Communauté d'Agglomération ou de communes) est davantage envisagé dans le domaine de la collecte des eaux usées.

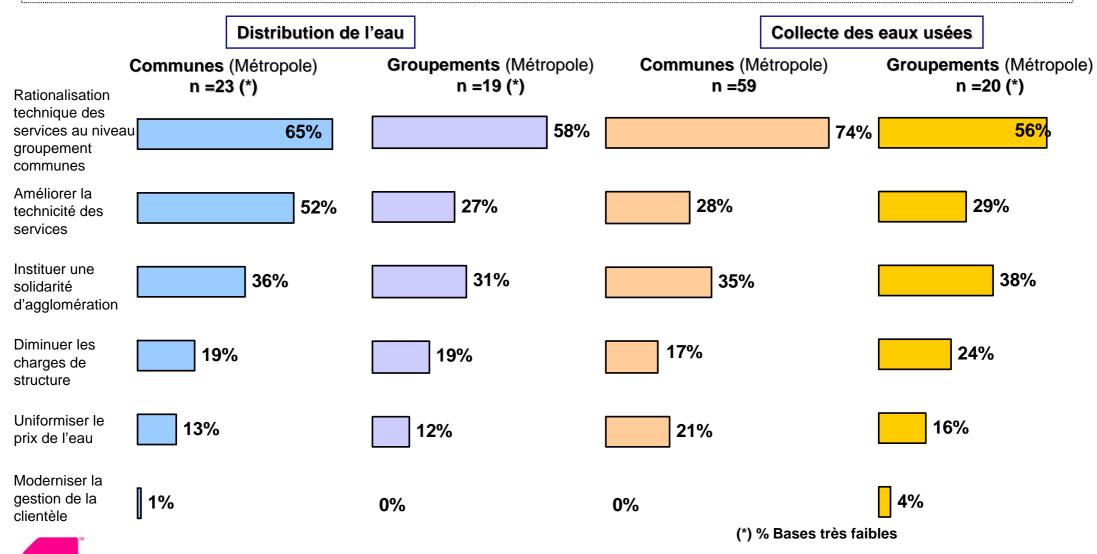




### Les transferts de compétence

Q12.Q18 Si vous envisagez de transférer la responsabilité du service de ... à un groupement à fiscalité propre : Pour quelles raisons principalement ?

La recherche de rationalisation technique des services au niveau de groupement de communes, l'amélioration de la technicité des services (surtout pour les communes quand il s'agit de distribution d'eau) et la solidarité d'agglomération sont des leviers importants.



# Les collectivités à compétence Distribution de l'eau



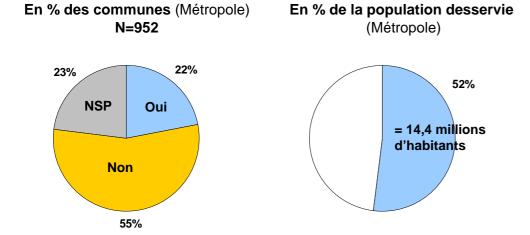


### Le plomb des eaux distribuées

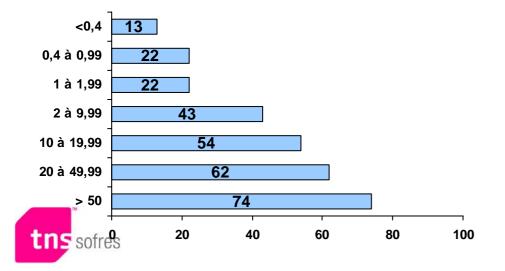
Q19 Devez-vous engager des actions pour respecter les normes de teneur en plomb des eaux distribuées?

Moins d'un quart des communes et un tiers des groupements déclarent devoir engager des actions pour respecter les teneurs en plomb.

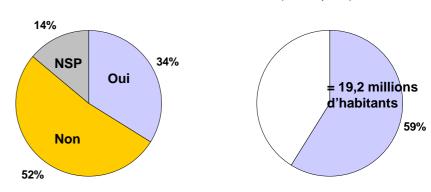
31



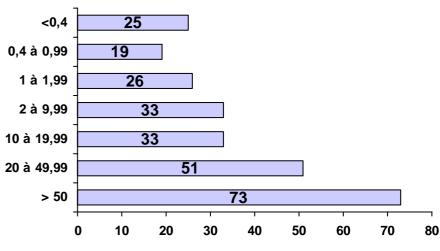
% des communes qui déclarent devoir engager des actions par tranche de population desservie (en milliers)



En % des groupements (Métropole) En % de la population desservie N=1 570 (Métropole)



% des groupements qui déclarent devoir engager des actions par tranche de population desservie (en milliers)



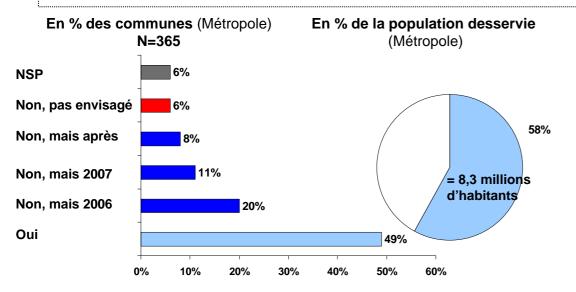
L'eau et l'assainissement dans les collectivités locales

### Le plomb des eaux distribuées

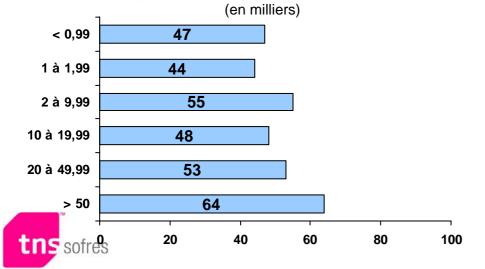
Q20 (Pour ceux qui doivent engager des actions) Avez-vous déjà informé les abonnés de la nécessité de changer les canalisations en plomb dans les maisons ?

■ Une collectivité sur deux a informé les abonnés et près de 30% devraient l'avoir fait d'ici fin 2007. Les plus grandes collectivités n'informent pas les abonnés plus que les autres)

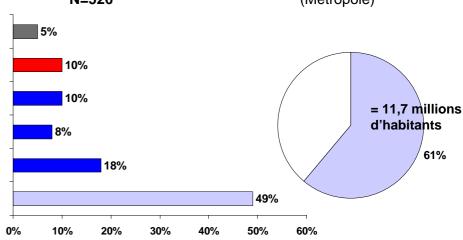
32



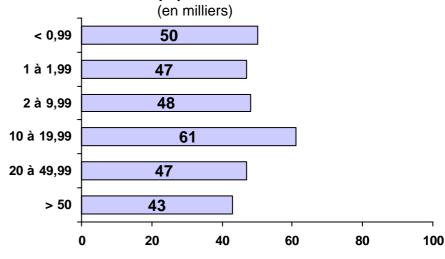
% des communes qui ont informé les abonnés par tranche de population desservie



En % des groupements (Métropole) En % de la population desservie N=526 (Métropole)



% des groupements qui ont informé les abonnés par tranche de population desservie



L'eau et l'assainissement dans les collectivités locales

### L'évolution des investissements dans les communes

 <u>Dans les communes</u>, davantage de croissance dans les domaines de l'interconnexion des réseaux et le renouvellement de réseaux anciens et de branchements publics

#### Les communes (résultats hors non réponses, exprimés en % des communes)

	2005-2006	2006-2007		2005-2006	2006-2007		2005-2006	2006-2007
Protection of	des captag	es	Création nou	veaux capta	ages	Création de statio	n de traitem	ent
Croissance	41%	37%	Croissance	23%	23%	Croissance	27%	26%
Stabilité	47%	54%	Stabilité	63%	67%	Stabilité	62%	67%
Décroissance	12%	9%	Décroissance	14%	10%	Décroissance	11%	7%

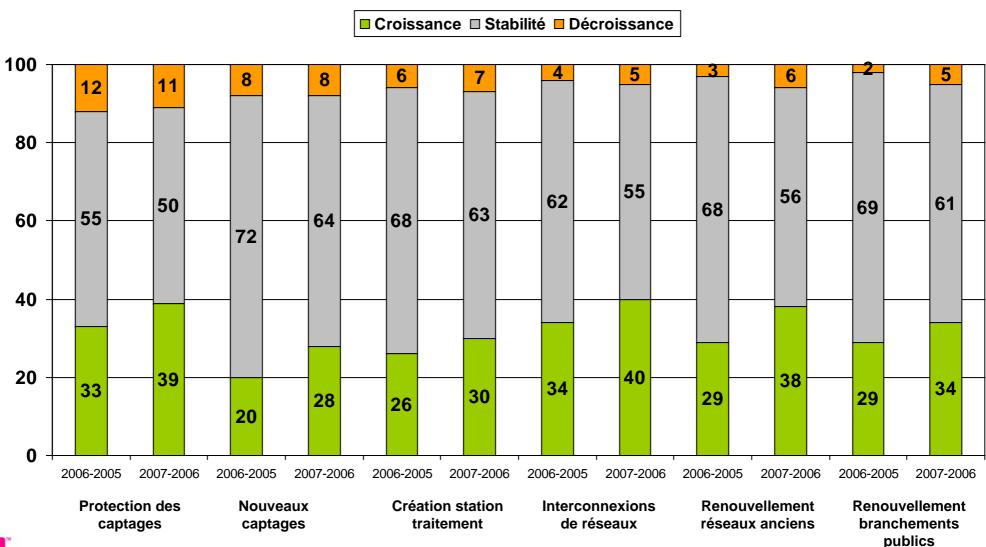
	2005-2006	2006-2007		2005-2006	2006-2007		2005-2006	2006-2007
Construction d'interd	connexions	de réseau	Renouvellement	de réseaux	anciens	Renouvellement of	de branchen	nents publics
Croissance	33%	39%	Croissance	37%	43%	Croissance	28%	36%
Stabilité	57%	55%	Stabilité	56%	50%	Stabilité	67%	58%
Décroissance	10%	6%	Décroissance	7%	7%	Décroissance	5%	6%



### L'évolution des investissements dans les communes

 Exprimé en population desservie, on constate globalement une croissance des investissements quel que soit le type de travaux.

Les communes (résultats hors non réponses, exprimés en % de la population desservie)





### L'évolution des investissements dans les groupements

Dans les groupements de communes, on constate aussi une légère progression des investissements dans les domaines de l'interconnexion des réseaux et le renouvellement de réseaux anciens et de branchements publics

#### Les groupements de communes (résultats hors non réponses, exprimés en % des groupements de communes)

	2005-2006	2006-2007		2005-2006	2006-2007		2005-2006	2006-2007
Protection of	les captag	es	Création nou	veaux capta	ages	Création de statio	n de traitem	ent
Croissance	43%	38%	Croissance	27%	28%	Croissance	34%	33%
Stabilité	46%	52%	Stabilité	58%	61%	Stabilité	54%	58%
Décroissance	11%	10%	Décroissance	15%	11%	Décroissance	12%	9%

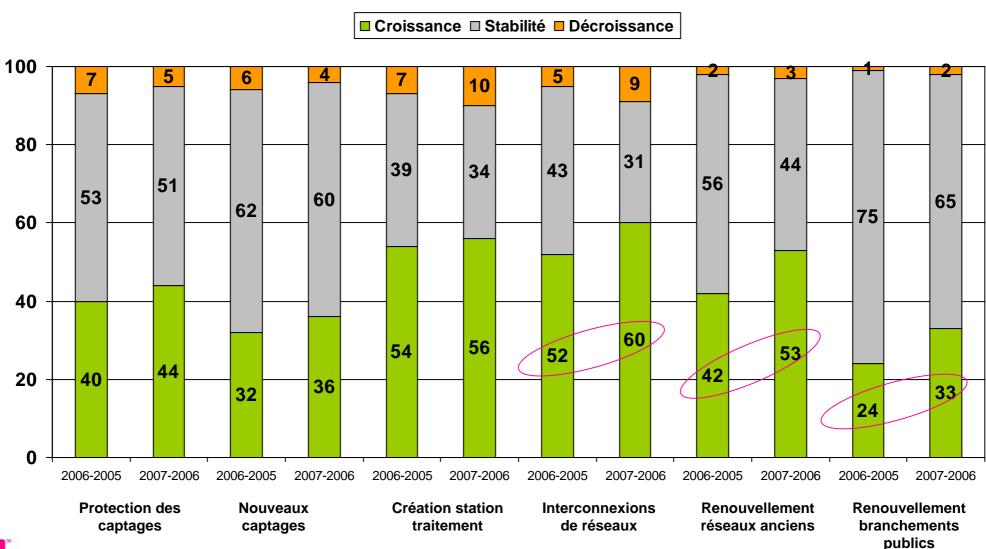
	2005-2006	2006-2007		2005-2006	2006-2007		2005-2006	2006-2007
Construction d'interconnexions de réseau			Renouvellement de réseaux anciens			Renouvellement de branchements publics		
Croissance	42%	46%	Croissance	40%	45%	Croissance	26%	29%
Stabilité	50%	47%	Stabilité	53%	51%	Stabilité	69%	67%
Décroissance	8%	7%	Décroissance	7%	4%	Décroissance	5%	4%



### L'évolution des investissements dans les groupements

Exprimé en population desservie, la croissance des investissements est plus forte en matière d'interconnexion de réseaux et de renouvellement de réseaux anciens et des branchements publics.

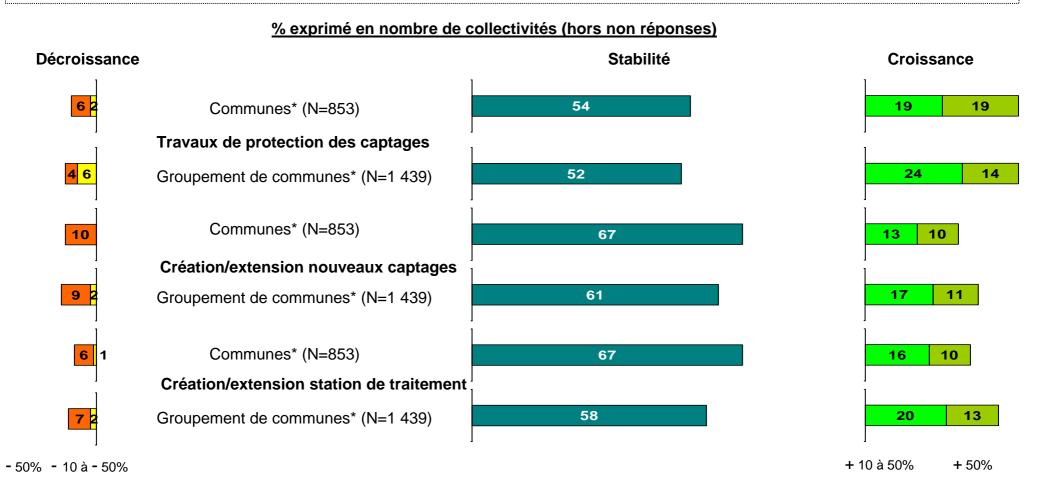
Les groupements de communes (résultats hors non réponses, exprimés en % de la population desservie)





## Les investissements 2006-2007

- indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).
  - La stabilité prévaut pour les communes comme pour les groupements. Près de 40% des collectivités prévoient une hausse des travaux pour la protection des captages.

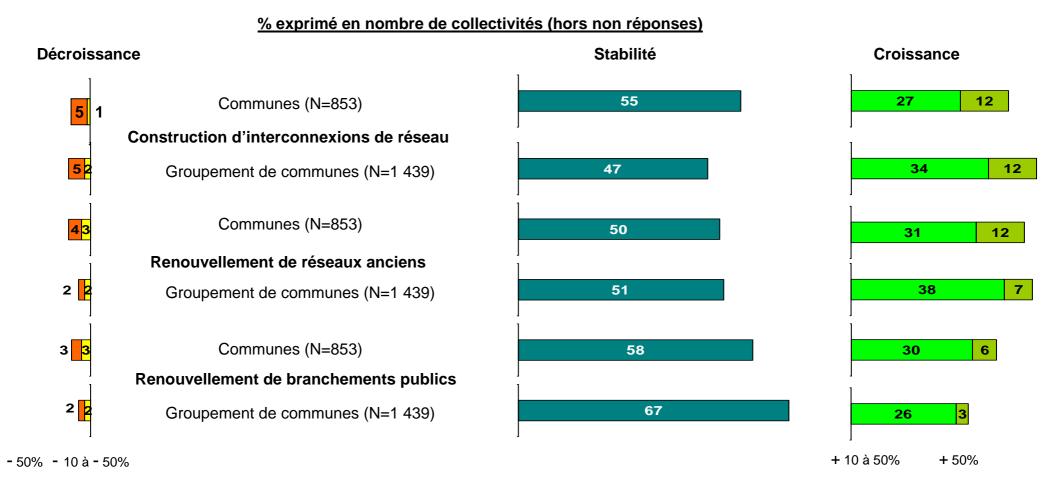




<sup>\*</sup> Nombre de communes et de groupements qui ont fourni au moins une réponse aux questions portant sur les investissements

## Les investissements 2006-2007

- indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).
  - La stabilité prévaut pour les communes comme pour les groupements. Un peu plus de 40% des collectivités prévoient une hausse des investissements pour le renouvellement des réseaux anciens.





<sup>\*</sup> Nombre de communes et de groupements qui ont fourni au moins une réponse aux questions portant sur les investissements

# Les investissements 2006-2007 : protection des captages

- indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).
  - L'effort de travaux pour la protection des captages n'est pas vraiment lié à la taille de la collectivité sauf dans les groupements de communes de plus de 20 000 habitants qui semblent accroître leurs investissements.

## Travaux de protection des captages (hors non réponses)

Tranche de population desservie

Évolution	COMMUNES METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
Croissance	38%	39%	40%	32%	33%	37%	47%	44%
Stabilité	54%	51%	56%	59%	58%	46%	48%	36%
Décroissance	8%	10%	4%	9%	9%	17%	5%	20%

<sup>(\*)</sup> Base faible

	GROUPEMENT	Moins de 400	De 400 à 999	De 1 000 à	De 2 000 à	De 10 000 à	De 20 000 à	50 000
<b>1</b>	METROPOLE	habitants	habitants	1 999 habitants	9 999 habitants	19 999	49 999	habitants et
Évolution						habitants	habitants	plus
Croissance	38%	31%	32%	27%	40%	40%	46%	52%
Stabilité	52%	61%	60%	61%	50%	49%	45%	42%
Décroissance	10%	8%	8%	12%	10%	11%	9%	6%



# Les investissements 2006-2007 : protection des captages

- indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).
  - La stabilité domine nettement en Seine-Normandie. La croissance des investissements est un peu plus forte dans le bassin Rhin-Meuse.

## Travaux de protection des captages (hors non réponses)

Bassin

	COMMUNES	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine-	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône-
<b>4</b>	METROPOLE	(*)		Normandie			Méditerranée
Évolution		(*)					
Croissance	38%	20%	46%	26%	43%	41%	40%
Stabilité	54%	78%	53%	68%	48%	53%	48%
Décroissance	8%	2%	1%	6%	9%	6%	12%

#### Bassin

	GROUPEMENT	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine-	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône-
Évolution	METROPOLE			Normandie			Méditerranée
Croissance	38%	28%	37%	32%	39%	42%	44%
Stabilité	52%	55%	56%	58%	49%	53%	47%
Décroissance	10%	17%	7%	10%	12%	5%	9%



# Les investissements 2006-2007 : nouveaux captages

- indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).
  - La stabilité domine. La croissance semble plus forte dans les grands groupements de communes.

### Création ou extension de nouveaux captages (hors non réponses)

Tranche de population desservie

	COMMUNES	Moins de 400	De 400 à 999	De 1 000 à	De 2 000 à	De 10 000 à	De 20 000 à	50 000
Évolution	METROPOLE	habitants	habitants	1 999 habitants	9 999 habitants	19 999 habitants	49 999 habitants	habitants et plus (*)
Croissance	23%	22%	24%	23%	24%	38%	26%	38%
Stabilité	67%	69%	68%	65%	65%	48%	74%	55%
Décroissance	10%	9%	8%	12%	11%	14%	-	7%

### (\*) Base faible

	GROUPEMENT	Moins de 400	De 400 à 999	De 1 000 à	De 2 000 à	De 10 000 à	De 20 000 à	50 000
Évolution	METROPOLE	habitants	habitants	1 999 habitants	9 999 habitants	19 999 habitants	49 999 habitants	habitants et plus
Croissance	28%	15%	15%	20%	28%	35%	38%	44%
Stabilité	61%	72%	74%	70%	60%	57%	51%	53%
Décroissance	11%	13%	11%	10%	12%	8%	11%	4%



# Les investissements 2006-2007 : nouveaux captages

- indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).
  - Peu de différenciations par bassin

## Création ou extension de nouveaux captages (hors non réponses)

#### **Bassin**

	COMMUNES	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine-	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône-
<u> </u>	METROPOLE	(*)		Normandie			Méditerranée
Évolution		(*)					
Croissance	23%	32%	23%	11%	27%	19%	29%
Stabilité	67%	66%	72%	82%	64%	72%	58%
Décroissance	10%	2%	5%	7%	9%	9%	13%

#### Bassin

	GROUPEMENT	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine-	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône-
,	METROPOLE			Normandie			Méditerranée
Évolution							
Croissance	28%	26%	22%	24%	28%	35%	32%
Stabilité	61%	60%	70%	70%	56%	60%	57%
Décroissance	11%	14%	8%	10%	16%	5%	11%



(\*) Base très faible

## Les investissements 2006-2007 : station de traitement

- indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).
  - Stabilité dans les petites collectivités, croissance plus forte dans les grandes.

### Création/extension, renforcement de station de traitement d'eau potable (hors non réponses)

Tranche de population desservie

	COMMUNES	Moins de 400	De 400 à 999	De 1 000 à	De 2 000 à	De 10 000 à	De 20 000 à	50 000
Évalvitian	METROPOLE	habitants	habitants	1 999 habitants	9 999 habitants	19 999	49 999	habitants et
Évolution						habitants	habitants	plus (*)
Croissance	26%	28%	19%	32%	24%	30%	30%	40%
Stabilité	67%	67%	76%	56%	64%	62%	67%	55%
Décroissance	7%	5%	5%	12%	12%	8%	3%	5%

### (\*) Base faible

	GROUPEMENT	Moins de 400	De 400 à 999	De 1 000 à	De 2 000 à	De 10 000 à	De 20 000 à	50 000
<b>_</b>	METROPOLE	habitants	habitants	1 999 habitants	9 999 habitants	19 999	49 999	habitants et
Évolution						habitants	habitants	plus
Croissance	33%	6%	23%	20%	37%	38%	40%	50%
Stabilité	58%	80%	68%	67%	54%	55%	48%	45%
Décroissance	9%	14%	9%	13%	9%	8%	12%	5%



## Les investissements 2006-2007 : station de traitement

- **Q21** indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).
  - Croissance plus sensible dans les communes du bassin Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée

## Création/extension, renforcement de station de traitement d'eau potable (hors non réponses) **Bassin**

	COMMUNES	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine-	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône-
,	METROPOLE			Normandie			Méditerranée
Évolution		(*)					
Croissance	26%	15%	23%	9%	22%	44%	29%
Stabilité	67%	85%	73%	84%	69%	49%	64%
Décroissance	7%		4%	7%	9%	7%	7%

#### Bassin

Évolution	GROUPEMENT METROPOLE	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine- Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône- Méditerranée
Croissance	33%	26%	23%	31%	30%	40%	39%
Stabilité	58%	60%	68%	62%	57%	55%	51%
Décroissance	9%	14%	9%	7%	13%	5%	10%



## Les investissements 2006-2007 : construction/renforcement de réseaux

- indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).
  - La stabilité domine dans les communes alors que les investissements sont plutôt en croissance dans les groupements.

### Construction d'interconnexions et renforcement de réseaux (hors non réponses)

Tranche de population desservie

	COMMUNES	Moins de 400	De 400 à 999	De 1 000 à	De 2 000 à	De 10 000 à	De 20 000 à	50 000
Évolution	METROPOLE	habitants	habitants	1 999 habitants	9 999 habitants	19 999 habitants	49 999 habitants	habitants et plus (*)
								p.0.0 ( )
Croissance	39%	38%	39%	44%	40%	39%	42%	40%
Stabilité	55%	56%	56%	50%	52%	56%	57%	55%
Décroissance	6%	6%	5%	6%	8%	5%	1%	5%

### (\*) Base faible

	GROUPEMENT	Moins de 400	De 400 à 999	De 1 000 à	De 2 000 à	De 10 000 à	De 20 000 à	50 000
<u> </u>	METROPOLE	habitants	habitants	1 999 habitants	9 999 habitants	19 999	49 999	habitants et
Évolution						habitants	habitants	plus
Croissance	46%	20%	36%	46%	49%	51%	50%	48%
Stabilité	47%	69%	58%	48%	44%	45%	46%	44%
Décroissance	7%	11%	6%	6%	7%	4%	4%	8%



## Les investissements 2006-2007 : construction/renforcement de réseaux

- **Q21** indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).
  - Faible croissance des investissements dans les communes de Seine-Normandie. Croissance plus forte dans les collectivités d'Adour-Garonne.

## Construction d'interconnexions et renforcement de réseaux (hors non réponses) **Bassin**

	COMMUNES	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine-	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône-
<b>4</b>	METROPOLE	(*)		Normandie			Méditerranée
Évolution		(*)					
Croissance	39%	62%	47%	23%	29%	51%	40%
Stabilité	55%	35%	49%	72%	57%	44%	55%
Décroissance	6%	3%	4%	5%	14%	5%	5%

#### Bassin

Évolution	GROUPEMENT METROPOLE	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine- Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône- Méditerranée
Croissance	46%	38%	48%	44%	43%	54%	45%
Stabilité	47%	52%	46%	49%	48%	43%	48%
Décroissance	7%	10%	6%	7%	9%	3%	7%



## Les investissements 2006-2007 : renouvellement de réseaux anciens

- indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).
  - Croissance envisagée dans la plupart des collectivités, plus forte dans les groupements de plus de 2 000 habitants.

### Renouvellement de réseaux anciens (hors non réponses)

Tranche de population desservie

	COMMUNES	Moins de 400	De 400 à 999	De 1 000 à	De 2 000 à	De 10 000 à	De 20 000 à	50 000
<u> </u>	METROPOLE	habitants	habitants	1 999 habitants	9 999 habitants	19 999	49 999	habitants et
Évolution						habitants	habitants	plus (*)
Croissance	43%	41%	45%	43%	43%	43%	33%	38%
Stabilité	50%	51%	48%	51%	49%	47%	56%	62%
Décroissance	7%	8%	7%	6%	8%	10%	11%	-

### (\*) Base faible

	GROUPEMENT	Moins de 400	De 400 à 999	De 1 000 à	De 2 000 à	De 10 000 à	De 20 000 à	50 000
É a de	METROPOLE	habitants	habitants	1 999 habitants	9 999 habitants	19 999	49 999	habitants et
Évolution						habitants	habitants	plus
Croissance	45%	32%	36%	41%	47%	49%	46%	46%
Stabilité	51%	62%	57%	53%	48%	46%	52%	51%
Décroissance	4%	6%	7%	6%	5%	5%	2%	3%



## Les investissements 2006-2007 : renouvellement de réseaux anciens

- indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).
  - Faible croissance en Seine-Normandie alors que la croissance est plus nette dans les autres bassins (Rhin-Meuse, Adour-Garonne notamment)

## Renouvellement de réseaux anciens (hors non réponses)

Bassin

	COMMUNES	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine-	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône-
Évolution	METROPOLE	(*)		Normandie			Méditerranée
Evolution		( )					
Croissance	43%	76%	54%	30%	34%	47%	45%
Stabilité	50%	24%	41%	64%	48%	49%	48%
Décroissance	7%		5%	6%	18%	4%	7%

#### Bassin

	GROUPEMENT	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine-	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône-
,	METROPOLE			Normandie			Méditerranée
Évolution							
Croissance	45%	42%	43%	37%	45%	53%	49%
Stabilité	51%	50%	49%	58%	51%	45%	46%
Décroissance	4%	8%	8%	5%	4%	2%	5%



# Les investissements 2006-2007 : renouvellement branchements publics

- indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).
  - L'effort d'investissement est plus élevé dans les très grandes collectivités.

### Renouvellement de branchements publics (hors non réponses)

Tranche de population desservie

	COMMUNES	Moins de 400	De 400 à 999	De 1 000 à	De 2 000 à	De 10 000 à	De 20 000 à	50 000
Évolution	METROPOLE	habitants	habitants	1 999 habitants	9 999 habitants	19 999	49 999	habitants et
Evolution						habitants	habitants	plus (*)
Croissance	38%	36%	36%	31%	38%	40%	26%	39%
Stabilité	56%	55%	61%	62%	57%	50%	67%	61%
Décroissance	6%	9%	3%	7%	5%	10%	7%	-

### (\*) Base faible

	GROUPEMENT	Moins de 400	De 400 à 999	De 1 000 à	De 2 000 à	De 10 000 à	De 20 000 à	50 000
,	METROPOLE	habitants	habitants	1 999 habitants	9 999 habitants	19 999	49 999	habitants et
Évolution						habitants	habitants	plus
Croissance	29%	31%	24%	24%	29%	29%	29%	42%
Stabilité	67%	59%	71%	68%	66%	68%	71%	55%
Décroissance	4%	10%	5%	8%	5%	3%		3%



# Les investissements 2006-2007 : renouvellement branchements publics

- indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour **Q21** les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).
  - Peu de croissance des investissements en Loire-Bretagne.

### Renouvellement de branchements publics (hors non réponses)

**Bassin** 

	COMMUNES	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine-	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône-
	METROPOLE	(4)		Normandie			Méditerranée
Évolution		(*)					
Croissance	38%	86%	42%	41%	20%	30%	33%
Stabilité	56%	13%	56%	51%	62%	64%	63%
Décroissance	6%	1%	2%	8%	18%	6%	4%

#### Bassin

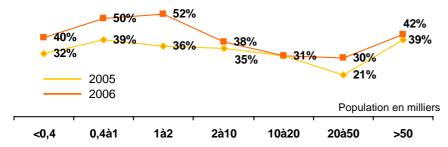
Évolution	GROUPEMENT METROPOLE	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine- Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône- Méditerranée
Croissance	29%	29%	32%	32%	25%	29%	28%
Stabilité	67%	62%	62%	63%	71%	66%	69%
Décroissance	4%	9%	6%	5%	4%	5%	3%

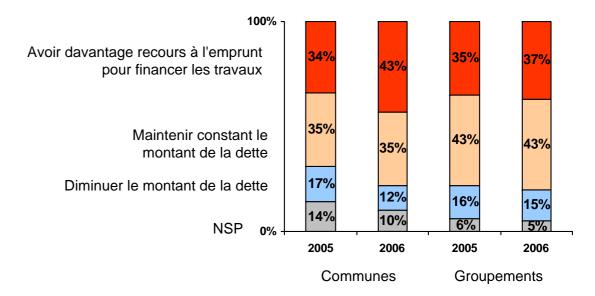


# L'évolution des pratiques de financement

Le recours à l'emprunt s'accroît dans les communes et plus particulièrement dans les communes de moins de 2 000 habitants. 34% des communes envisageaient il y a un an de recourir davantage à l'emprunt, elles sont 43% à l'envisager aujourd'hui

Avoir davantage recours à l'emprunt (Communes)

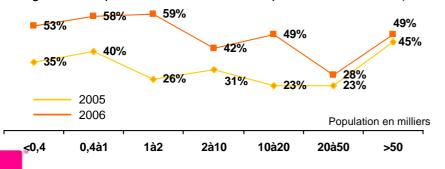


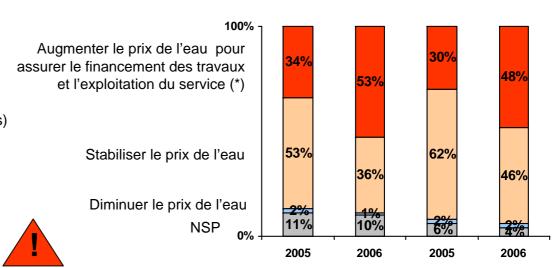


 Communes et groupements semblent aujourd'hui plus nombreux à envisager une augmentation du prix de l'eau

Augmenter le prix de l'eau sur les 3 à 5 prochaines années (Communes)

CC





(\*) Changement de libellé : dans l'enquête 2005, on parle d'augmentation du prix de l'eau sans précision alors qu'on précise en 2006 « pour assurer le financement des travaux et

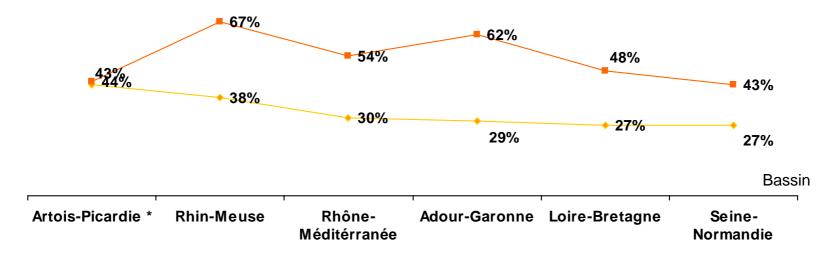
l'exploitation du service »

51

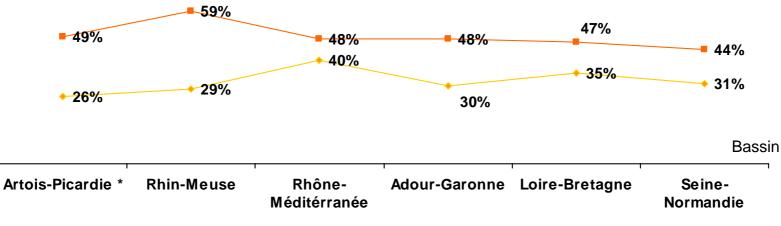
# L'évolution des pratiques de financement

Les communes de Seine-Normandie moins favorables à l'accroissement du prix de l'assainissement.

Augmenter le prix de l'assainissement sur les 3 à 5 prochaines années (Communes)



Augmenter le prix de l'assainissement sur les 3 à 5 prochaines années (Groupements)





2005 2006

2005

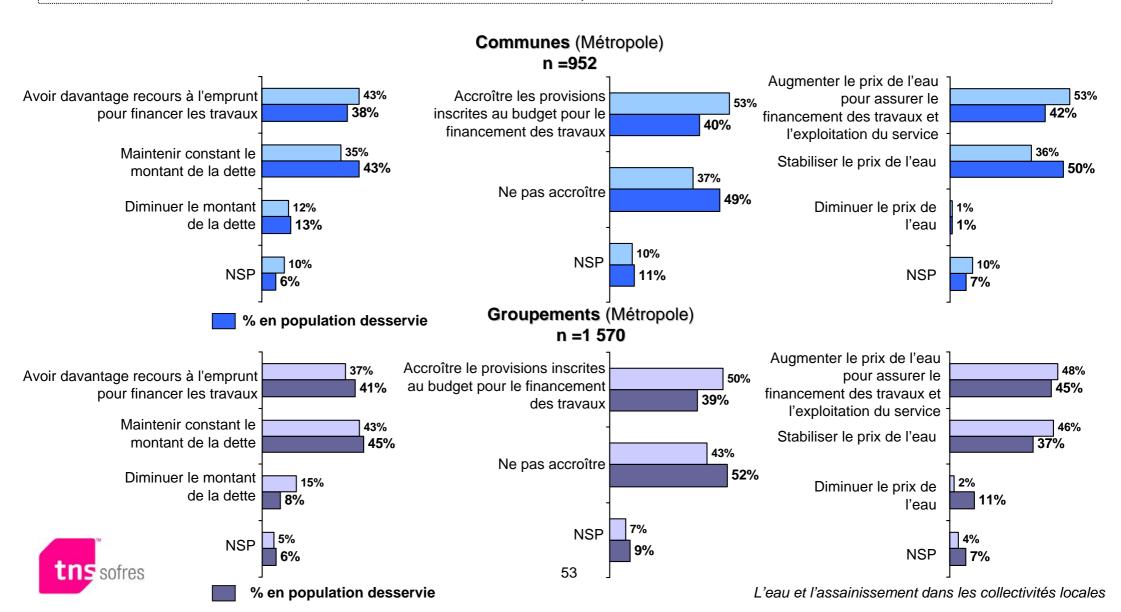
2006

\* Artois-Picardie : base faible

# La dette, les provisions, le prix de l'eau

Q22, Q23, Q24. Au cours des prochaines années, pensez-vous ...

 Environ 40% des collectivités pensent avoir davantage recours à l'emprunt pour financer les travaux et 50% accroître le montant des provisions. Une proportion plus importante qu'en 2005 pense augmenter le prix de l'eau pour assurer le financement des travaux (une collectivité sur deux en 2006)



## La dette

## Q22. Au cours des prochaines années, pensez-vous avoir davantage recours à l'emprunt pour financer les travaux ...

Les villes ou collectivités de plus de 2 000 habitants optent davantage pour le maintien de la dette alors que les petites communes se tournent davantage vers l'emprunt.

## Tranche de population desservie

	COMMUNES METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
Avoir davantage recours à l'emprunt pour financer les travaux	43%	40%	50%	52%	38%	31%	30%	42%
Maintenir constant le montant de la dette	35%	35%	30%	29%	43%	46%	39%	50%
Diminuer le montant de la dette	12%	11%	14%	11%	12%	14%	19%	8%
Nsp	10%	14%	7%	6%	7%	9%	12%	-

	GROUPEMENTS METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
Avoir davantage recours à l'emprunt pour financer les travaux	37%	35%	35%	42%	37%	34%	38%	38%
Maintenir constant le montant de la dette	43%	34%	41%	40%	44%	50%	45%	47%
Diminuer le montant de la dette	15%	16%	16%	14%	16%	12%	15%	11%
Nsp	5%	15%	8%	4%	3%	4%	2%	4%



# Les provisions

# Q23. Au cours des prochaines années, pensez-vous accroître les provisions inscrites au budget pour le financement des travaux

■ Les grandes communes peu favorables à accroître les provisions.

### Tranche de population desservie

	COMMUNES METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
Oui	53%	55%	55%	52%	42%	57%	33%	38%
Non	37%	33%	38%	39%	46%	33%	52%	53%
Nsp	10%	12%	7%	9%	12%	10%	15%	9%

	GROUPEMENTS	Moins de 400	De 400 à 999	De 1 000 à	De 2 000 à	De 10 000 à	De 20 000 à	50 000
	METROPOLE	habitants	habitants	1 999	9 999	19 999	49 999	habitants et
				habitants	habitants	habitants	habitants	plus
Oui	50%	45%	48%	49%	52%	49%	54%	47%
Non	43%	41%	44%	43%	42%	45%	40%	43%
Nsp	7%	14%	8%	8%	6%	6%	6%	10%



# Le prix de l'eau

# Q24. Au cours des prochaines années, pensez-vous avoir recours à un accroissement du prix de l'eau pour financer les travaux et l'exploitation du service

■ Ce sont surtout les petites collectivités qui envisagent l'augmentation du prix de l'eau.

### Tranche de population desservie

	COMMUNES METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
Augmenter le prix	53%	53%	58%	59%	42%	49%	28%	49%
Stabiliser le prix	36%	36%	31%	33%	47%	40%	58%	51%
Diminuer le prix	1%	3%	3%	1%	1%	2%	3%	-
Nsp	10%	11%	8%	8%	10%	9%	11%	-

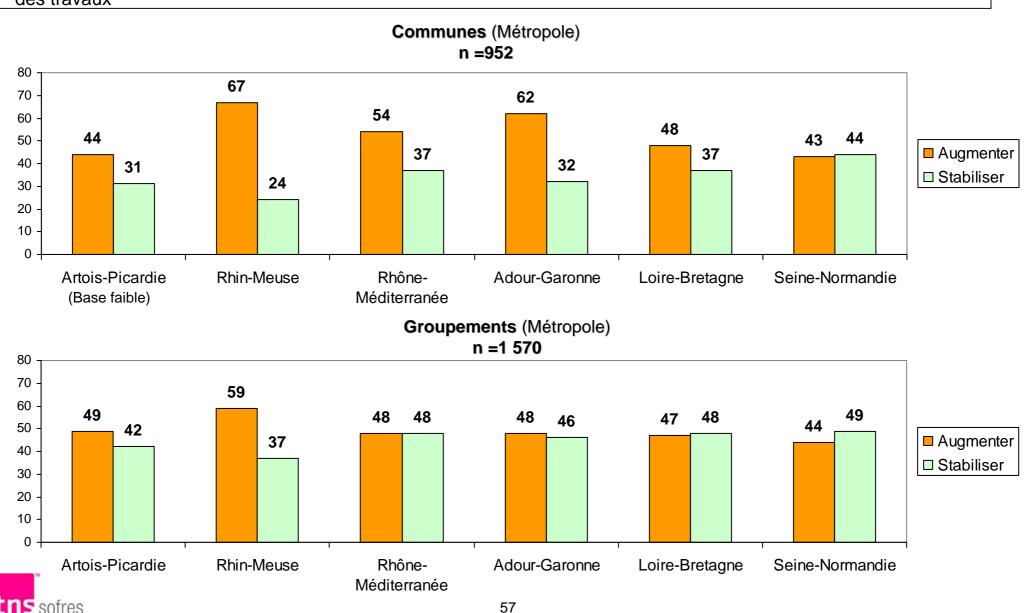
	GROUPEMENTS METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
Augmenter le prix	48%	59%	55%	46%	48%	40%	48%	43%
Stabiliser le prix	46%	34%	40%	50%	47%	52%	49%	47%
Diminuer le prix	2%	1%	1%	1%	2%	4%	2%	6%
Nsp	4%	6%	4%	3%	3%	4%	1%	4%



## Le prix de l'eau

## Q24. Au cours des prochaines années, pensez-vous ...

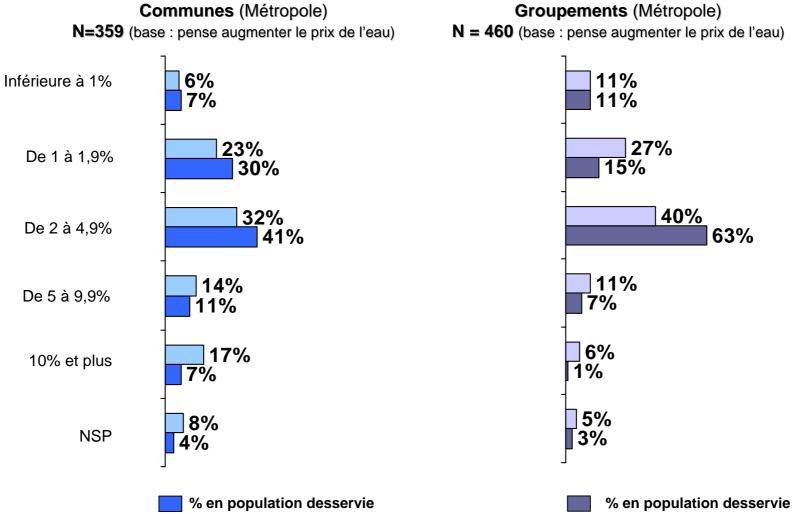
 Les collectivités du bassin Rhin-Meuse très favorables à l'augmentation du prix de l'eau pour assurer le financement des travaux



## Le prix de l'eau

Q25 De quel ordre sera cette augmentation annuelle en 2006 par rapport à 2005 (hors inflation) ? ...

■ La majorité des collectivités qui envisage une augmentation du prix de l'eau évoque une augmentation de 2 à 4,9% (hors inflation). On note qu'environ 30% des communes envisagent des augmentations supérieures à 5%.



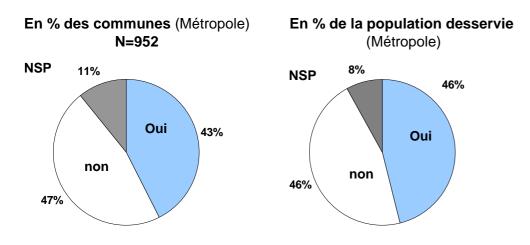


# Les restrictions de l'usage de l'eau

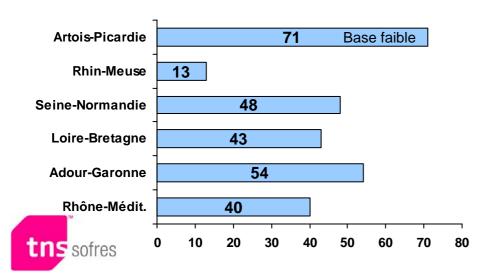
Q26 En 2005, votre collectivité a-t-elle été concernée par un arrêté préfectoral de restriction des usages de l'eau ?

59

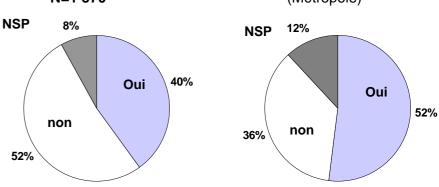
Une faible proportion des collectivités du bassin Rhin-Meuse a été concernée par un arrêté de restriction



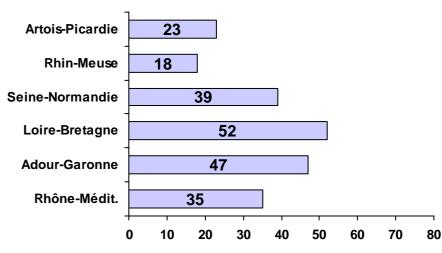
% des communes concernées par un arrêté par agence de l'eau (%)



En % des groupements (Métropole) En % de la population desservie N=1 570 (Métropole)



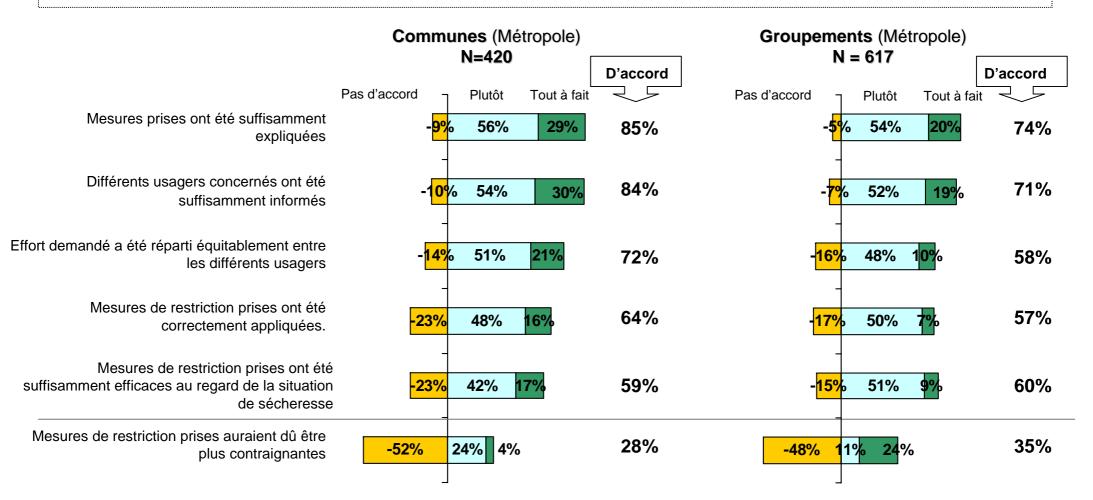
% des groupements concernés par un arrêté par agence de l'eau (%)



# Les restrictions de l'usage de l'eau

## **Q27** Opinions sur les mesures prises

Des mesures suffisamment expliquées et des usagers suffisamment informés pour 70 à 85% des communes ou des groupements, mais des mesures jugées pas forcément très efficaces. 60 à 70% pensent que l'effort demandé a été équitablement réparti. Près d'un tiers des collectivités estime que les mesures de restriction auraient dû être plus contraignantes

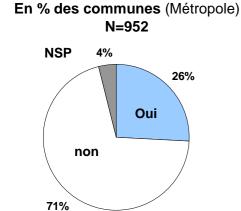




## Les problèmes de disponibilité de la ressource en eau

Q28 Au cours des années passées, votre collectivité a-t-elle été confrontée à des problèmes de disponibilité de la ressource en eau ?

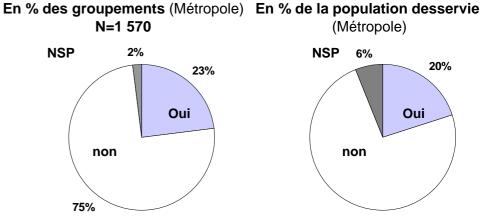
Un quart des collectivités a été confronté à des problèmes de disponibilité. C'est particulièrement net en 2003.



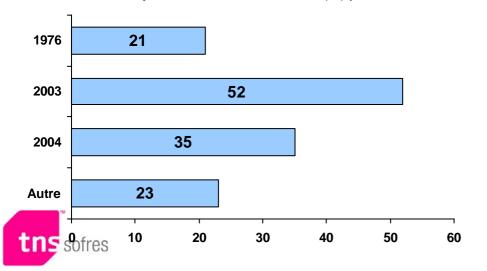


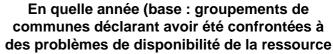


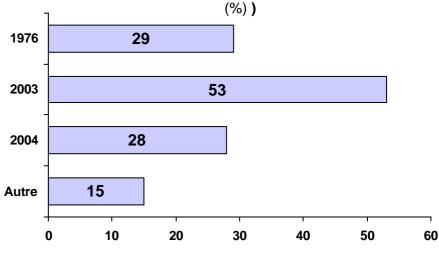
61



En quelle année (base : communes déclarant avoir été confrontées à des problèmes de disponibilité de la ressource (%) )





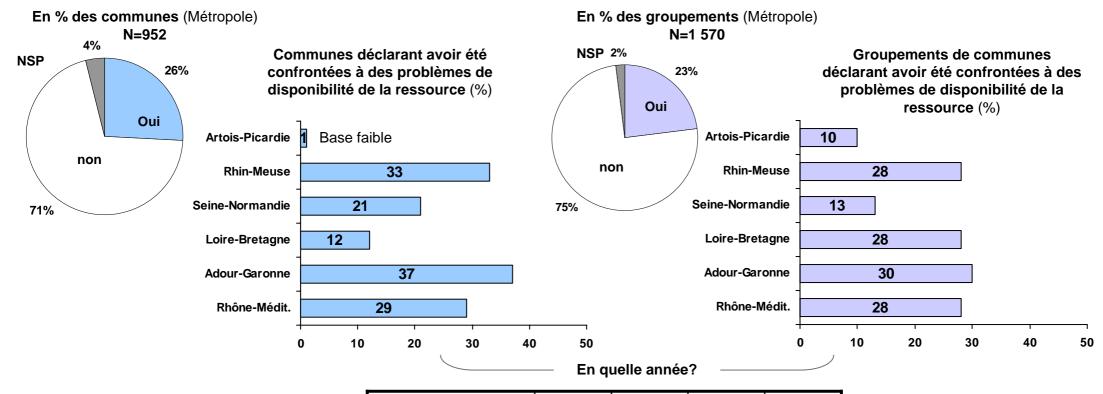


L'eau et l'assainissement dans les collectivités locales

# Les problèmes de disponibilité de la ressource en eau

Q28 Au cours des années passées, votre collectivité a-t-elle été confrontée à des problèmes de disponibilité de la ressource en eau ?

■ Les collectivités de Rhin-Meuse évoquent surtout 2003 alors que celles de Seine-Normandie parlent de 2004 et encore fortement de 1976. les collectivités de Loire-Bretagne évoquent presque autant 2004 que 2003.



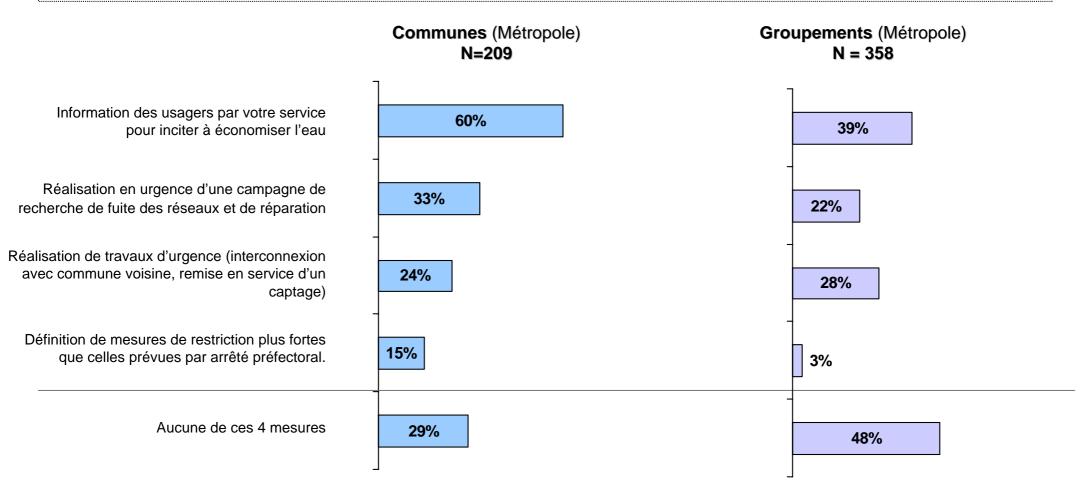
	1975	2003	2004	Autre
Artois-Picardie	ns	ns	ns	ns
Rhin-Meuse	10%	78%	34%	6%
Seine-Normandie	36%	41%	63%	21%
Loire-Bretagne	26%	54%	44%	16%
Adour-Garonne	18%	67%	29%	5%
Rhône-Méditerranée	20%	42%	25%	36%



# Les problèmes de disponibilité de la ressource en eau

Q30 (Si la collectivité a été confrontée à un problème de disponibilité de la ressource) Les dispositions suivantes ontelles été prises ?

■ Parmi les groupements concernés, 1 sur 2 n'a pris aucune des 4 mesures citées. Les communes concernées par un problème de ressource ont avant tout informé les usagers sur la nécessité d'économiser l'eau. Un quart des collectivités a réalisé des travaux d'urgence.



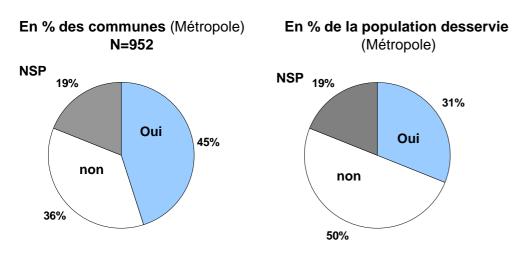


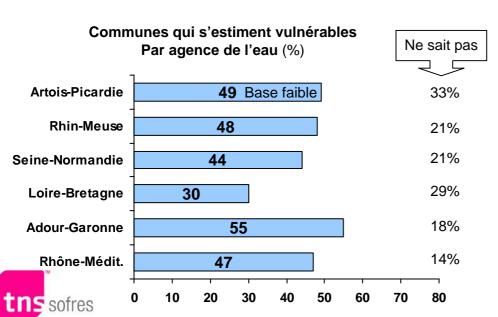
## La vulnérabilité de la ressource en eau

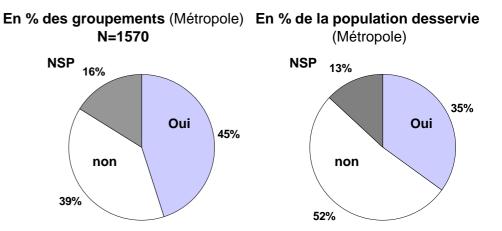
## Q31 Estimez-vous que les ressources en eau de votre service restent vulnérables face à la sécheresse?

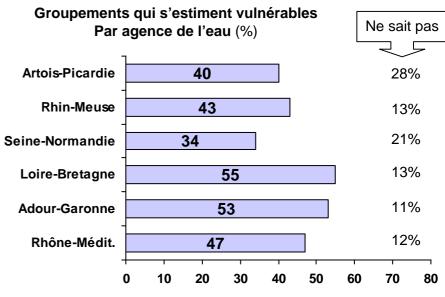
45% des services desservant un tiers de la population estiment que la ressource en eau reste vulnérable face à la sécheresse.

64



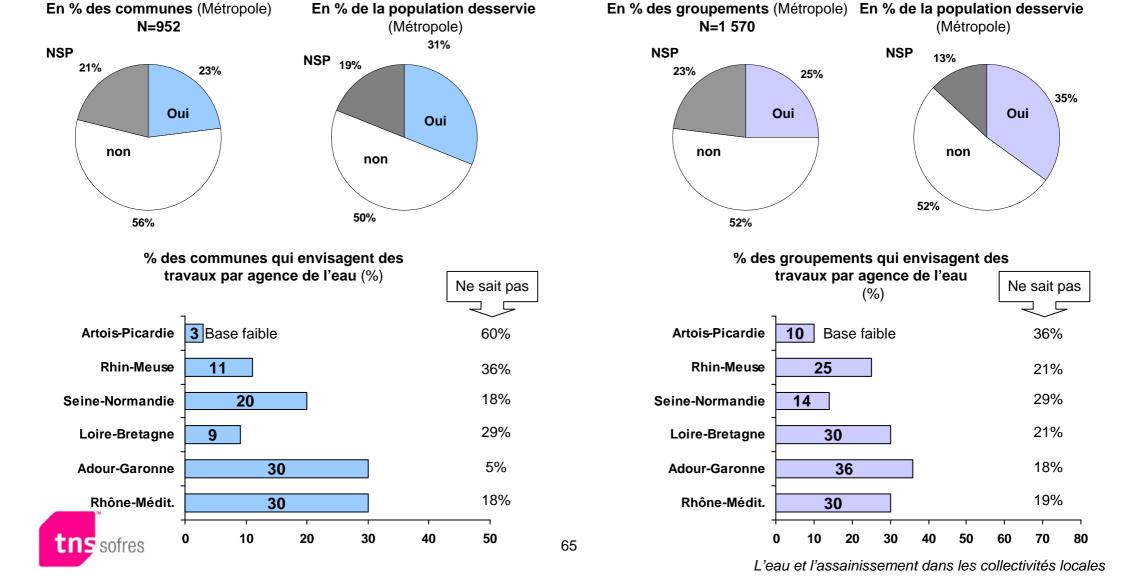






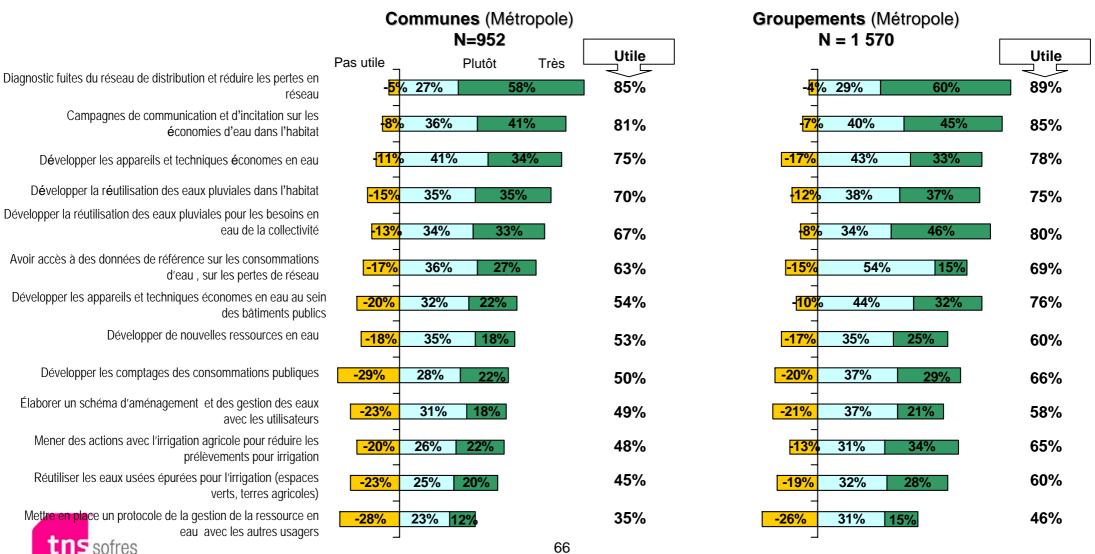
## La vulnérabilité de la ressource en eau

- Q32 En 2006-2007, votre collectivité envisage-t-elle de réaliser des travaux pour réduire la vulnérabilité du service de distribution d'eau en période de sécheresse?
  - Environ ¼ des services envisage des travaux en 2006-2007 pour réduire cette vulnérabilité. Les communes des bassins du sud de la France sont plus nombreuses à envisager des travaux.



# Les restrictions de l'usage de l'eau

- Quelles sont les actions qu'il serait utile de développer dans le futur pour limiter l'impact d'une période de sécheresse sur les usagers de votre service de distribution d'eau et pour améliorer la gestion de la ressource en eau utilisée ?
  - Avant tout des diagnostics des fuites et pertes en réseau et des campagnes de communication et d'incitation à économiser.



La facturation du service de l'eau (pour les collectivités qui procèdent directement à la facturation)

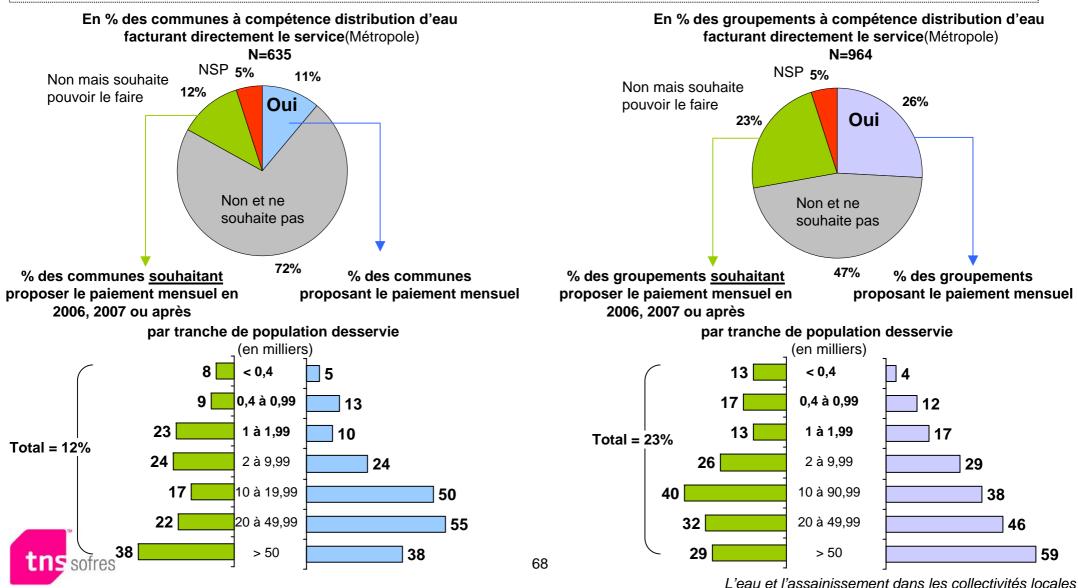




## Le prélèvement mensuel

Q34 Pour le paiement de la facture d'eau, offrez-vous la possibilité d'un prélèvement mensuel ? Q35 (Si non) Pensez-vous donner la possibilité de paiement par prélèvements mensuels ou trimestriels ?

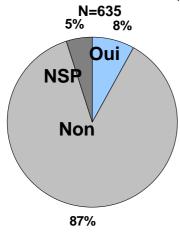
Un peu plus de 10% des communes et de 25% des groupements offrent la possibilité du prélèvement mensuel. Près des trois-quarts des communes ne l'envisagent pas. Dans les groupements l'offre de prélèvement mensuel est nettement corrélé à la taille du groupement.



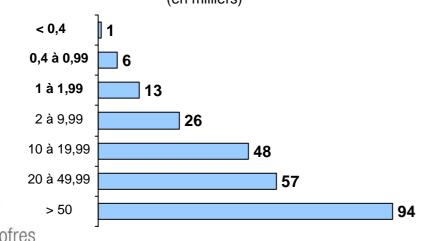
Q36 Avez-vous des demandes d'individualisation des abonnements dans les immeubles collectifs d'habitation en application de la loi SRU ?

Pratiquement toutes les communes desservant plus de 50 000 habitants ont des demandes d'individualisation.

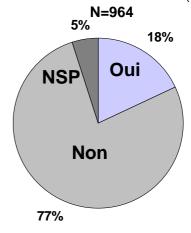
En % des communes à compétence distribution d'eau facturant directement le service(Métropole)



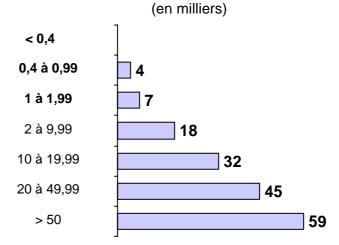
% des communes ayant des demandes d'individualisation par tranche de population desservie (en milliers)



En % des groupements à compétence distribution d'eau facturant directement le service(Métropole)

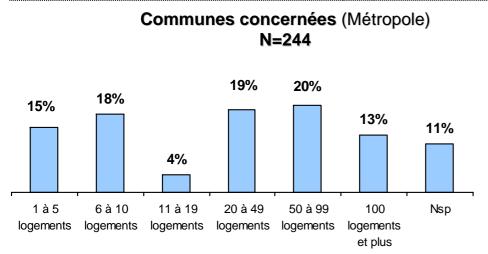


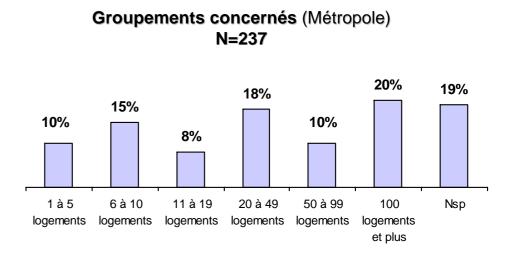
# % des groupements ayant des demandes d'individualisation par tranche de population desservie



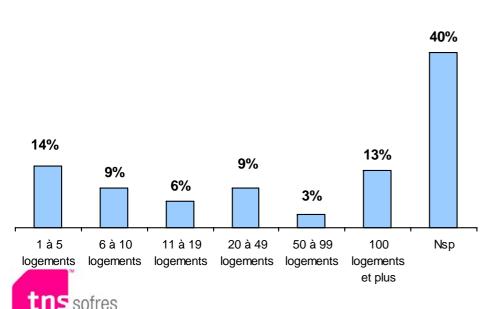
## Q37A Si oui, quel est approximativement le nombre de logements pour lesquels ces demandes d'individualisation ont été faites ?

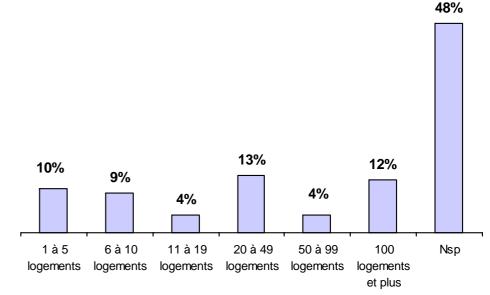
Une grande dispersion des volumes de demande qui est liée à la taille de la collectivité. La mise en place effective des demandes d'individualisation n'est que partielle.





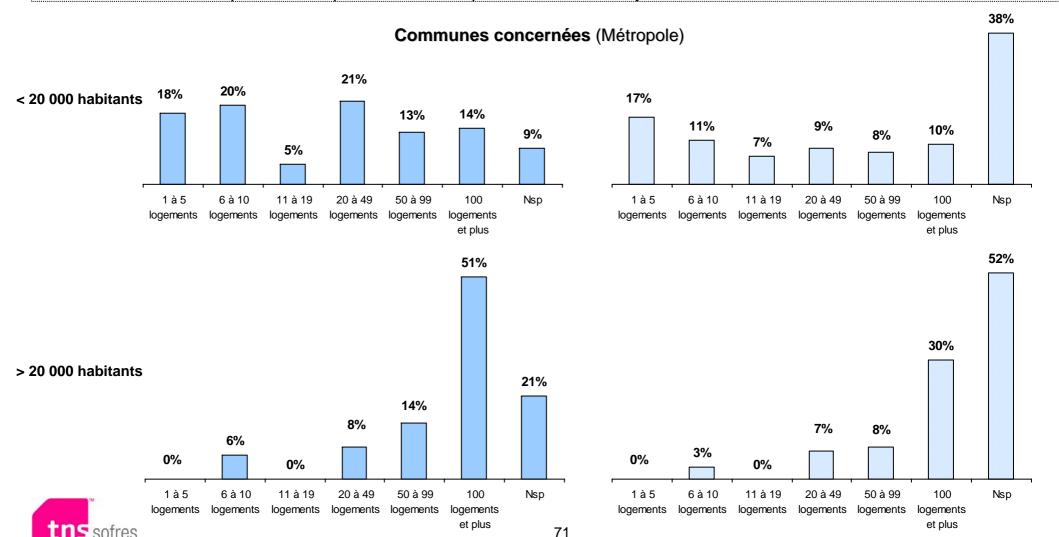
Q37B Si oui, quel est <u>approximativement</u> le nombre de logements pour lesquels les individualisations sont à ce jour effectives ?





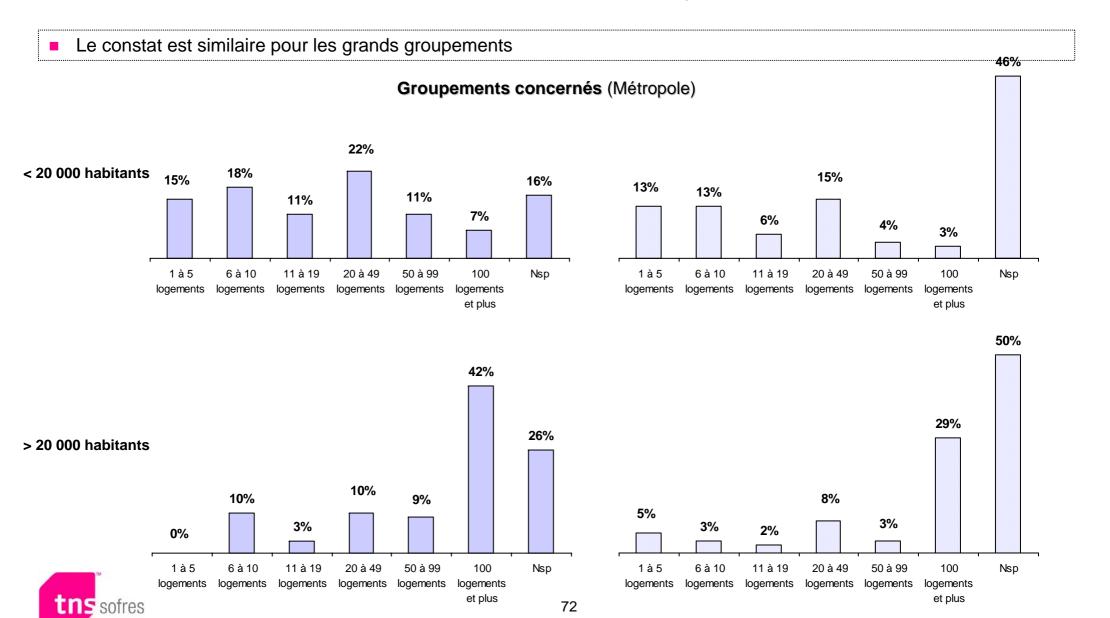
Q37A Si oui, quel est <u>approximativement</u> le nombre de logements pour lesquels ces demandes d'individualisation ont été faites ? Q37B Si oui, quel est <u>approximativement</u> le nombre de logements pour lesquels les individualisations sont à ce jour effectives ?

■ Dans les grandes villes, l'essentiel des demandes concerne au moins 50 logements, mais une bonne partie des demandes ne s'est pas traduite par une mise en place effective à ce jour.



Q37A Si oui, quel est <u>approximativement</u> le nombre de logements pour lesquels ces demandes d'individualisation ont été faites ?

Q37B Si oui, quel est <u>approximativement</u> le nombre de logements pour lesquels les individualisations sont à ce jour effectives ?



# Les collectivités à compétence Assainissement collectif





■ Une moindre croissance des investissements, plus ou moins marquée selon les types de travaux.

### Les communes (résultats hors non réponses, exprimés en % des communes)

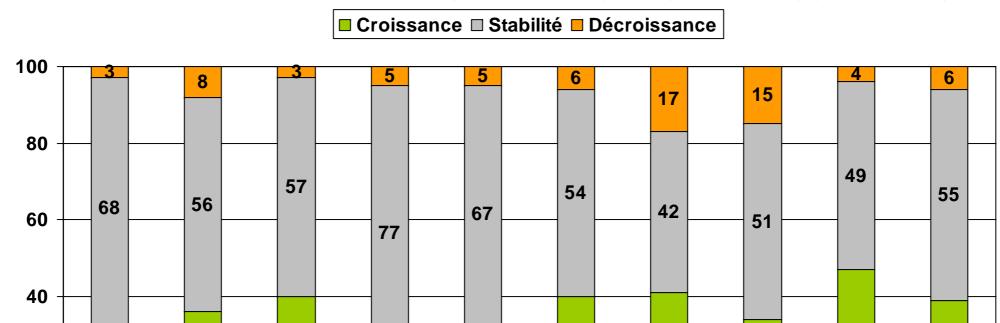
	2005-2006	2006-2007		2005-2006	2006-2007			
Réhabilitation de	s réseaux a	anciens	Renouvellement des branchements de raccordement à l'égout					
Croissance	38%	28%	Croissance	24%	20%			
Stabilité	52%	61%	Stabilité	64%	72%			
Décroissance	10%	11%	Décroissance	12%	8%			

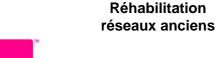
	2005-2006	2006-2007		2005-2006	2006-2007		2005-2006	2006-2007
Extension d	le la desser	te	Création/extension	n stations d'	épuration	Traitement des bo	oues résidua	aires
Croissance	58%	51%	Croissance	53%	34%	Croissance	38%	33%
Stabilité	34%	40%	Stabilité	36%	56%	Stabilité	59%	62%
Décroissance	9%	9%	Décroissance	11%	10%	Décroissance	3%	5%



Le repli des investissements constaté en % des collectivités (voir tableau précédent) est nettement moins net exprimé en population desservie, sauf pour le renouvellement des branchements de raccordement à l'égout. Exprimée en population desservie, on constate même un effort accrû d'investissement pour l'extension de la desserte et la réhabilitation des réseaux anciens.

Les communes (résultats hors non réponse, exprimés en % de la population desservie)





29

Renouvellement branchement égout

18

2007-2006

40

2006-2005

36

2007-2006

Extension de desserte

40

2006-2005 2007-2006 2006-2005

Création/extension station épuration

34

2007-2006

41

Traitement boues résiduaires

2006-2005 2007-2006

39

20

28

47

Pour les groupements de communes, la croissance est beaucoup plus modérée pour les travaux relatifs aux stations d'épuration et au traitement des boues résiduaires.

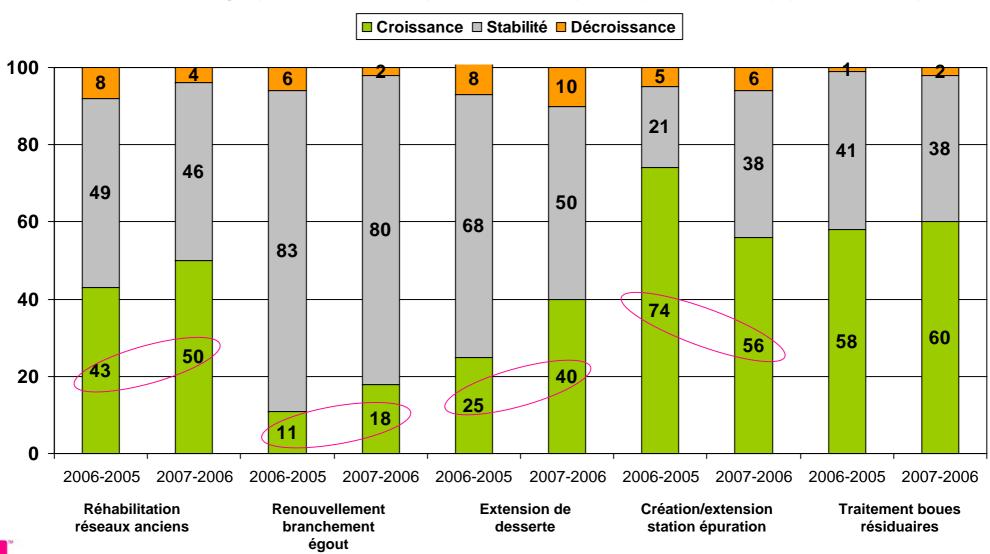
### Les groupements de communes (résultats hors non réponse, exprimés en % des groupements de communes)

	2005-2006	2006-2007		2005-2006	2006-2007			
Réhabilitation	des réseaux a	anciens	Renouvellement raccorder	des branche nent à l'égou				
Croissance	39%	37%	Croissance	21%	18%			
Stabilité	53%	54%	Stabilité	72%	74%			
Décroissance	8%	9%	Décroissance	7%	8%			
	2005-2006	2006-2007		2005-2006	2006-2007		2005-2006	2006-2007
Extensio	n de la desse	rte	Création/extension	n stations d'	épuration	Traitement des bo	oues résidua	aires
Croissance	46%	46%	Croissance	67%	51%	Croissance	52%	43%
Stabilité	49%	46%	Stabilité	26%	39%	Stabilité	46%	52%
Otabilite	, .					•		



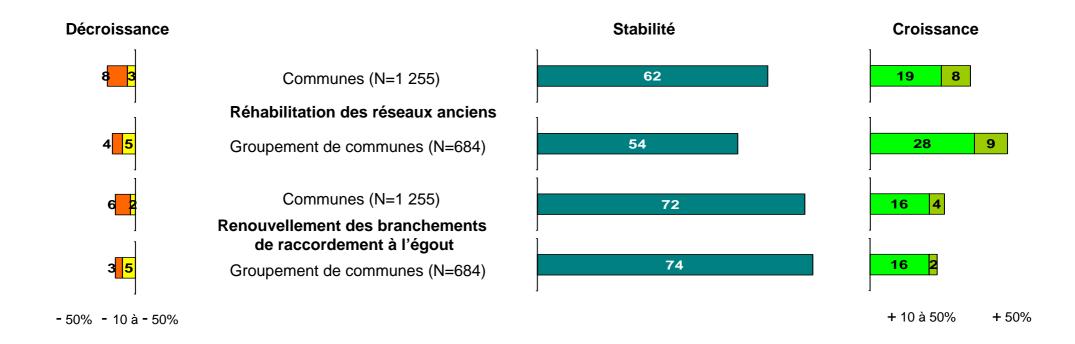
Exprimée en population desservie, le constat est sensiblement différent : les investissements progressent dans la réhabilitation des réseaux anciens, l'extension de la desserte mais sont en repli pour les stations d'épuration.

Les groupements de communes (résultats hors non réponse, exprimés en % de la population desservie)



### Les investissements 2006-2007

- indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).
  - Stabilité des investissements notamment concernant les branchements de raccordement à l'égout.

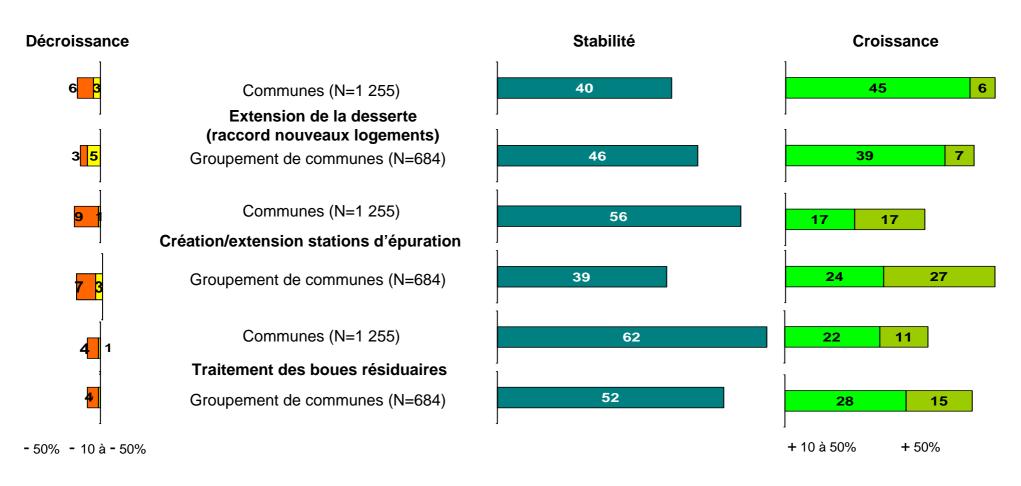


<sup>\*</sup> Nombre de communes et de groupements qui ont fourni au moins une réponse aux questions portant sur les investissements



### Les investissements 2006-2007

- indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).
  - Dans l'ensemble, c'est plutôt la croissance qui prévaut pour les extensions de desserte et la création de stations d'épuration dans les groupements de communes.



<sup>\*</sup> Nombre de communes et de groupements qui ont fourni au moins une réponse aux questions portant sur les investissements



### Les investissements 2006-2007 : renouvellement des réseaux anciens

- indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).
  - Des investissements stables dans l'ensemble quelle que soit la taille des collectivités.

### Réhabilitation et renouvellement des réseaux anciens (hors non réponses)

Tranche de population desservie

	COMMUNES	Moins de 400	De 400 à 999	De 1 000 à	De 2 000 à	De 10 000 à	De 20 000 à	50 000
Évolution	METROPOLE	habitants	habitants	1 999	9 999	19 999	49 999	habitants et
Evolution				habitants	habitants	habitants	habitants	plus (*)
Croissance	27%	17%	29%	42%	41%	53%	29%	32%
Stabilité	62%	69%	61%	50%	51%	42%	62%	64%
Décroissance	11%	14%	11%	8%	8%	5%	9%	4%

### Tranche de population desservie

Évolution	GROUPEMENT METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
Croissance	37%	23%	32%	47%	33%	32%	44%	44%
Stabilité	54%	67%	56%	42%	54%	63%	52%	50%
Décroissance	9%	10%	12%	11%	13%	5%	4%	6%



\* Base faible

### Les investissements 2006-2007 : renouvellement des réseaux anciens

- indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).
  - Plus faible croissance en Loire-Bretagne.

### Réhabilitation et renouvellement des réseaux anciens (hors non réponses)

#### **Bassin**

	COMMUNES	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine-	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône-
Évolution	METROPOLE	(**)		Normandie			Méditerranée
Croissance	27%	**	33%	18%	20%	35%	33%
Stabilité	62%	**	53%	75%	65%	56%	55%
Décroissance	11%	**	14%	7%	15%	9%	12%

#### Bassin

	GROUPEMENT	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine-	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône-
_	METROPOLE			Normandie			Méditerranée
Évolution							
Croissance	37%	36%	29%	42%	31%	46%	38%
Stabilité	54%	56%	60%	46%	59%	49%	54%
Décroissance	9%	8%	11%	12%	10%	5%	8%



## Les investissements 2006-2007 : renouvellement branchement égout

- indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).
  - Stabilité surtout dans les grandes villes.

### Renouvellement des branchements de raccordement à l'égout (hors non réponses)

Tranche de population desservie

	COMMUNES	Moins de 400	De 400 à 999	De 1 000 à	De 2 000 à	De 10 000 à	De 20 000 à	50 000
,	METROPOLE	habitants	habitants	1 999	9 999	19 999	49 999	habitants et
Évolution				habitants	habitants	habitants	habitants	plus (*)
Croissance	20%	15%	23%	26%	23%	27%	10%	14%
Stabilité	72%	75%	69%	66%	72%	70%	86%	86%
Décroissance	8%	10%	8%	8%	5%	3%	4%	-

### Tranche de population desservie

Évolution	GROUPEMENT METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
Croissance	18%	24%	16%	24%	18%	19%	16%	18%
Stabilité	74%	65%	71%	66%	73%	79%	84%	77%
Décroissance	8%	11%	3%	10%	9%	2%		5%



\* Base faible

## Les investissements 2006-2007 : renouvellement branchement égout

- indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).
  - Croissance dans les communes de Rhin-Meuse

### Renouvellement des branchements de raccordement à l'égout (hors non réponses)

#### Bassin

	COMMUNES	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine-	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône-
<b>+</b> 1.0	METROPOLE	(**)		Normandie			Méditerranée
Évolution		( )					
Croissance	20%	**	40%	9%	12%	29%	23%
Stabilité	72%	**	52%	89%	73%	64%	69%
Décroissance	8%	**	8%	2%	15%	7%	8%

#### Bassin

	GROUPEMENT	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine-	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône-
,	METROPOLE			Normandie			Méditerranée
Évolution							
Croissance	18%	19%	13%	23%	15%	23%	15%
Stabilité	74%	75%	78%	69%	78%	71%	78%
Décroissance	8%	6%	9%	8%	7%	6%	7%



## Les investissements 2006-2007 : raccordement nouveaux logements

- indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).
  - Croissance des investissements de raccordement dans les petites collectivités.

### Extension de la desserte (raccordement de nouveaux logements) (hors non réponses)

Tranche de population desservie

	COMMUNES	Moins de 400	De 400 à 999	De 1 000 à	De 2 000 à	De 10 000 à	De 20 000 à	50 000
Écolodia	METROPOLE	habitants	habitants	1 999	9 999	19 999	49 999	habitants et
Évolution				habitants	habitants	habitants	habitants	plus (*)
Croissance	51%	47%	60%	53%	56%	25%	34%	29%
Stabilité	40%	42%	34%	41%	39%	73%	56%	67%
Décroissance	9%	11%	6%	6%	5%	2%	10%	4%

### Tranche de population desservie

Évolution	GROUPEMENT METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
Croissance	46%	35%	60%	65%	50%	55%	34%	28%
Stabilité	46%	52%	30%	29%	44%	34%	53%	68%
Décroissance	8%	13%	10%	6%	6%	11%	13%	4%



\* Base faible

## Les investissements 2006-2007 : raccordement nouveaux logements

- indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).
  - Faible croissance en Seine-Normandie.

### Extension de la desserte (raccordement de nouveaux logements) (hors non réponses)

#### **Bassin**

	COMMUNES	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine-	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône-
Évolution	METROPOLE	(**)		Normandie			Méditerranée
Croissance	51%	**	60%	40%	54%	64%	47%
Stabilité	40%	**	35%	58%	34%	30%	45%
Décroissance	9%	**	5%	2%	11%	6%	8%

#### Bassin

	GROUPEMENT METROPOLE	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine- Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône- Méditerranée
Évolution							
Croissance	46%	53%	28%	40%	47%	60%	49%
Stabilité	46%	31%	63%	51%	42%	32%	48%
Décroissance	8%	16%	9%	9%	11%	6%	3%



## Les investissements 2006-2007 : création de station d'épuration

- indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).
  - Poursuite des efforts d'investissement dans les groupements de communes.

### Création/extension stations d'épuration (hors non réponses)

Tranche de population desservie

	COMMUNES	Moins de 400	De 400 à 999	De 1 000 à	De 2 000 à	De 10 000 à	De 20 000 à	50 000
,	METROPOLE	habitants	habitants	1 999	9 999	19 999	49 999	habitants et
Évolution				habitants	habitants	habitants	habitants	plus (*)
Croissance	34%	28%	41%	46%	38%	33%	36%	**
Stabilité	56%	60%	52%	45%	52%	59%	53%	**
Décroissance	10%	12%	7%	9%	10%	8%	11%	**

Évolution	GROUPEMENT METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
Croissance	51%	36%	45%	49%	51%	51%	54%	58%
Stabilité	39%	50%	43%	45%	38%	40%	33%	37%
Décroissance	10%	14%	12%	6%	11%	9%	13%	5%



## Les investissements 2006-2007 : création de station d'épuration

- indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).
  - Croissance dans les groupements quelle que soit la région.

### Création/extension stations d'épuration (hors non réponses)

**Bassin** 

	COMMUNES	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine-	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône-
Évolution	METROPOLE	(**)		Normandie			Méditerranée
Croissance	34%	**	42%	21%	33%	40%	38%
Stabilité	56%	**	50%	76%	53%	48%	53%
Décroissance	10%	**	8%	3%	14%	12%	9%

#### Bassin

	GROUPEMENT	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine-	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône-
_	METROPOLE			Normandie			Méditerranée
Évolution							
Croissance	51%	54%	38%	55%	50%	59%	47%
Stabilité	39%	35%	49%	34%	36%	35%	45%
Décroissance	10%	11%	13%	11%	14%	6%	8%



### Les investissements 2006-2007 : traitement des boues résiduaires

- indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).
  - Croissance des investissements dans les groupements importants.

### Traitement des boues résiduaires (hors non réponses)

Tranche de population desservie

	COMMUNES	Moins de 400	De 400 à 999	De 1 000 à	De 2 000 à	De 10 000 à	De 20 000 à	50 000
,	METROPOLE	habitants	habitants	1 999	9 999	19 999	49 999	habitants et
Évolution				habitants	habitants	habitants	habitants	plus (*)
Croissance	33%	26%	31%	46%	41%	43%	32%	37%
Stabilité	62%	70%	63%	50%	55%	55%	58%	55%
Décroissance	5%	4%	6%	4%	4%	2%	10%	8%

Évolution	GROUPEMENT METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
Croissance	43%	26%	29%	29%	48%	46%	49%	55%
Stabilité	52%	65%	69%	66%	48%	51%	48%	44%
Décroissance	5%	9%	2%	5%	4%	3%	3%	1%



### Les investissements 2006-2007 : traitement des boues résiduaires

- indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).
  - Stabilité quels que soient les bassins

### Traitement des boues résiduaires (hors non réponses)

#### **Bassin**

	COMMUNES	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine-	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône-
Évolution	METROPOLE	(**)		Normandie			Méditerranée
Evolution		( )					
Croissance	33%	**	28%	30%	29%	40%	35%
Stabilité	62%	**	67%	70%	64%	56%	61%
Décroissance	5%	**	5%		8%	4%	4%

#### **Bassin**

	GROUPEMENT	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine-	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône-
,	METROPOLE			Normandie			Méditerranée
Évolution							
Croissance	43%	53%	43%	39%	42%	51%	52%
Stabilité	52%	44%	51%	55%	53%	47%	55%
Décroissance	5%	4%	6%	6%	5%	2%	3%

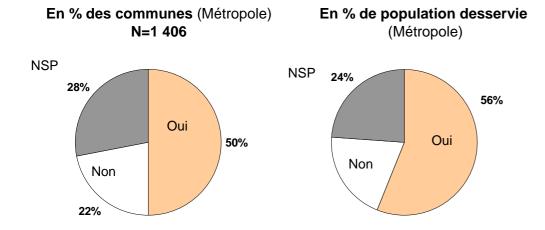


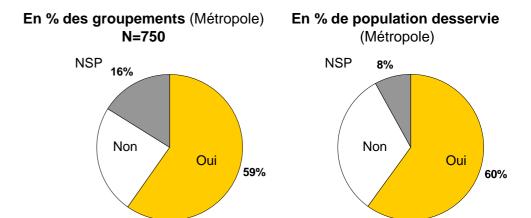
## La conformité des ouvrages d'épuration aux normes européennes

Q38 Selon vous, les ouvrages d'épuration des eaux usées de votre collectivité sont-ils actuellement conformes aux normes européennes ?

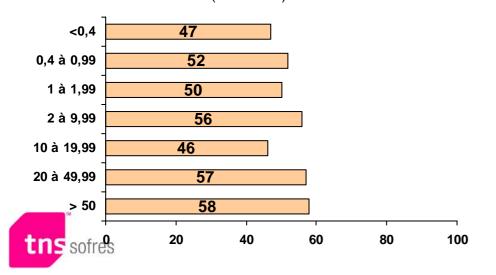
90

■ Environ 1 collectivité sur 2 estime que les ouvrages sont aux normes européennes

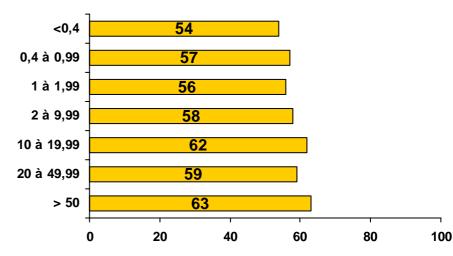




% des communes déclarant que les ouvrage sont aux normes par tranche de population desservie (en milliers)



% des groupements déclarant que les ouvrage sont aux normes par tranche de population desservie (en milliers)

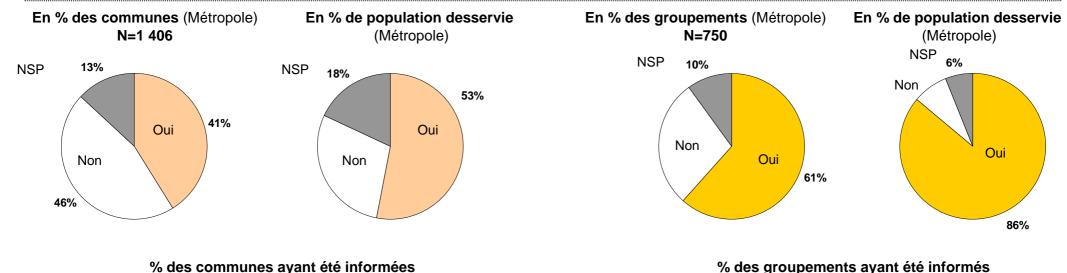


L'eau et l'assainissement dans les collectivités locales

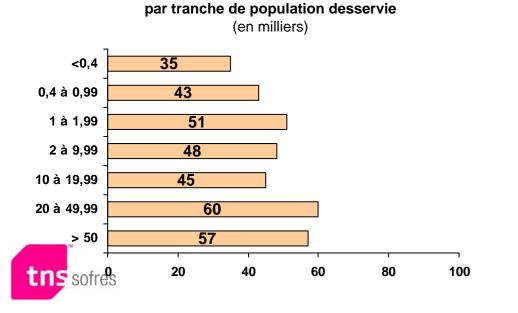
## L'information sur les travaux à engager pour respecter les normes

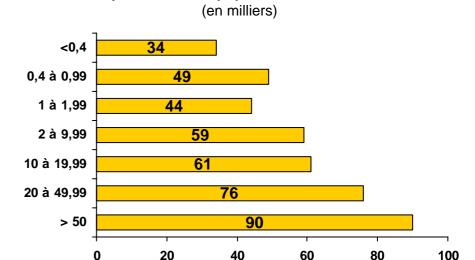
Q39 Avez-vous été informé des travaux à engager pour respecter les normes de traitement des eaux usées en application de la directive européenne « eaux résiduaires urbaines » (décret du 3 janvier 1992) ?

Les groupements de communes sont plutôt mieux informés que les communes. A noter que dans l'enquête précédente, les collectivités étaient plus nombreuses à déclarer être informées. Il semble que la trace laissée par cette information ne soit pas durable.



91



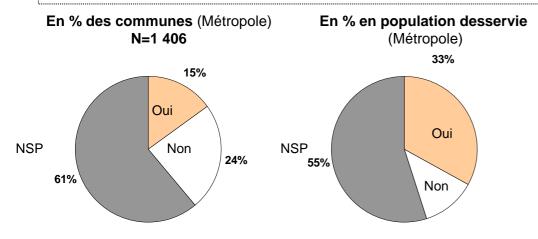


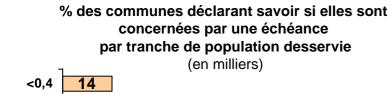
L'eau et l'assainissement dans les collectivités locales

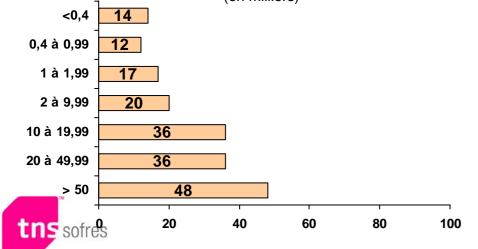
## Les échéances des directives européennes

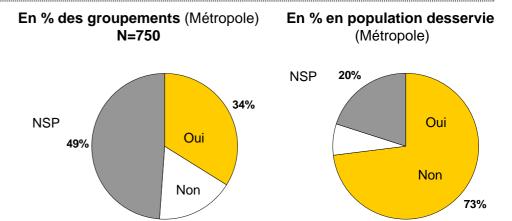
- Q40 Savez-vous si votre collectivité a été (ou est) concernée par l'une des échéances suivantes (1998, 2000, 2005) de la directive européenne « eaux résiduaires urbaines » ?
  - 70% des groupements de communes de plus de 50 000 habitants savent qu'ils sont concernés par l'une des échéances de la DE contre 50% pour les communes de même taille. Les autres collectivités ont une nettement moins bonne connaissance des échéances.

92

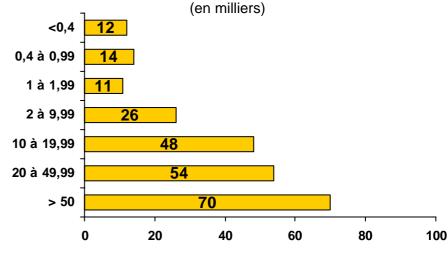








% des groupements déclarant savoir s'ils sont concernés par une échéance par tranche de population desservie



L'eau et l'assainissement dans les collectivités locales

## Les échéances des directives européennes

- Q40 Savez-vous si votre collectivité a été (ou est) concernée par l'une des échéances suivantes (1998, 2000, 2005) de la directive européenne « eaux résiduaires urbaines » ?
  - Les petites collectivités connaissent plus l'échéance 2005 alors que les grandes connaissent aussi les échéances 1998 et 2000.

### % de collectivités déclarant savoir si elles sont concernées par une échéance

Tranche de population desservie

	COMMUNES METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
1998	1%	-	1%	1%	2%	14%	13%	23%
2000	1%	1%	1%	1%	2%	10%	21%	24%
2005	14%	14%	11%	16%	17%	13%	6%	8%
Au moins une échéance	15%	14%	12%	17%	20%	36%	36%	48%

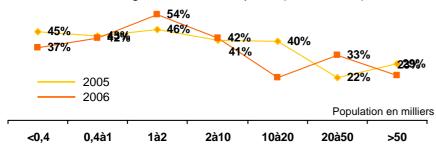
	GROUPEMENT METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
1998	10%	2%	1%	-	3%	17%	25%	27%
2000	10%	-	3%	1%	3%	12%	20%	30%
2005	21%	10%	10%	10%	20%	27%	20%	43%
Au moins une échéance	34%	12%	14%	11%	26%	48%	54%	70%

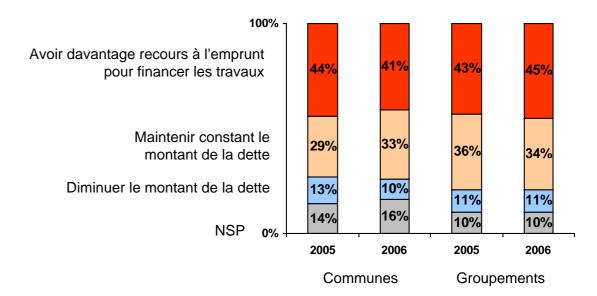


## L'évolution des pratiques de financement

La proportion des services qui pensent avoir davantage recours à l'emprunt reste majoritaire mais stable par rapport à l'an passé.

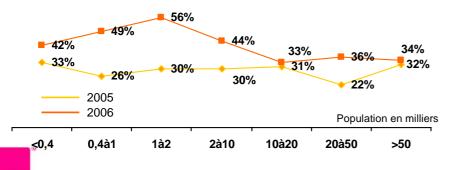
Avoir davantage recours à l'emprunt (Communes)

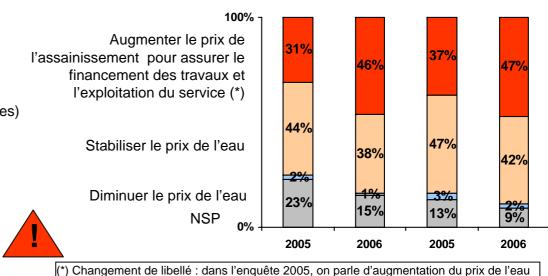




 Communes et groupements semblent aujourd'hui plus nombreux à envisager une augmentation du prix de l'assainissement. L'accroissement proviendrait surtout des petites communes.

Augmenter le prix de l'assainissement sur les 3 à 5 prochaines années (Communes)





sans précision alors qu'on précise en 2006 « pour assurer le financement des travaux et

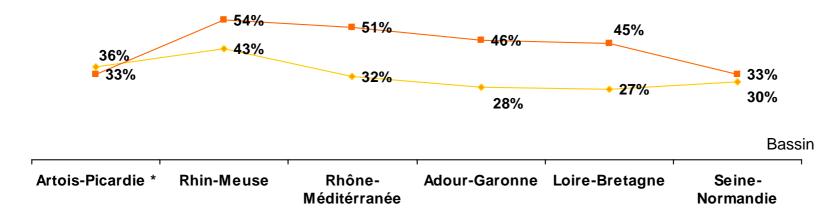
l'exploitation du service »

94

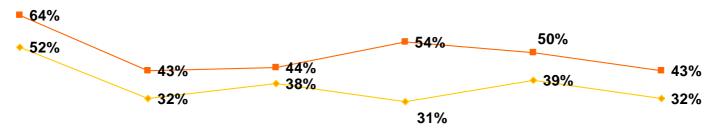
## L'évolution des pratiques de financement

Les communes de Seine-Normandie moins favorables à l'accroissement du prix de l'assainissement.

Augmenter le prix de l'assainissement sur les 3 à 5 prochaines années (Communes)



Augmenter le prix de l'assainissement sur les 3 à 5 prochaines années (Groupements)



Artois-Picardie \* Rhin-Meuse Rhône- Adour-Garonne Loire-Bretagne SeineMéditérranée Normandie



2005 2006

2005

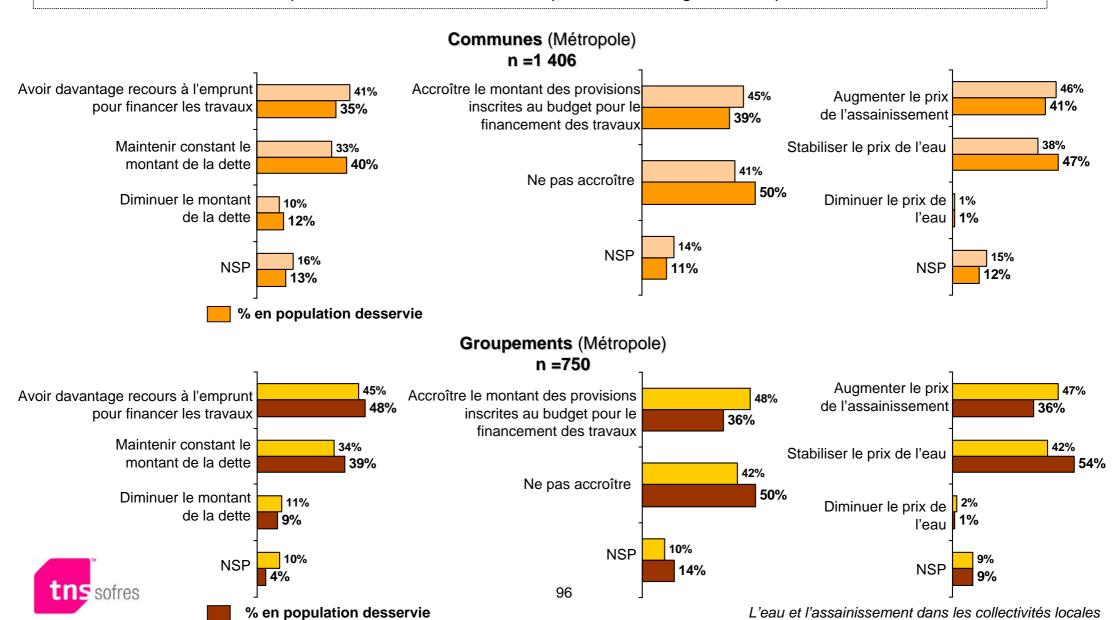
2006

\* Artois-Picardie : base faible

## La dette, les provisions, le prix de l'assainissement

Q42, Q43, Q44 Au cours des prochaines années, pensez-vous ...

Pour financer les travaux, un peu plus de 40% des collectivités pensent avoir davantage recours à l'emprunt , environ 1 collectivité sur 2 pense accroître le montant des provisions et augmenter le prix de l'assainissement..



### La dette

### Q42. Au cours des prochaines années, pensez-vous avoir davantage recours à l'emprunt pour financer les travaux...

 Le recours à la dette est davantage envisagé dans les petites villes que dans les grandes villes. On observe par contre peu de différences au niveau des groupements de communes

### Tranche de population desservie

	COMMUNES METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
Avoir davantage recours à l'emprunt pour financer les travaux	41%	37%	42%	54%	42%	22%	32%	23%
Maintenir constant le montant de la dette	33%	34%	32%	28%	33%	47%	43%	54%
Diminuer le montant de la dette	10%	10%	12%	7%	12%	16%	11%	15%
NSP	16%	19%	14%	11%	13%	15%	14%	8%

	GROUPEMENTS METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
Avoir davantage recours à l'emprunt pour financer les travaux	45%	46%	45%	47%	46%	40%	44%	49%
Maintenir constant le montant de la dette	34%	28%	35%	30%	34%	32%	37%	34%
Diminuer le montant de la dette	11%	12%	12%	6%	10%	14%	14%	11%
NSP	10%	14%	8%	17%	10%	14%	5%	6%



## Les provisions

- Q43. Au cours des prochaines années, pensez-vous accroître les provisions inscrites au budget pour le financement des travaux ...
- Accroissement des provisions dans les petites et moyennes collectivités.

### Tranche de population desservie

	COMMUNES METROPOLE	Moins de 400	De 400 à 999	De 1 000 à 1 999	De 2 000 à 9 999	De 10 000 à 19 999	De 20 000 à 49 999	50 000 habitants et
	WETROPOLE	Habitants	Habitants	habitants	habitants	habitants	habitants	plus
Accroître le montant des provisions	45%	42%	50%	51%	42%	46%	26%	35%
Ne pas accroître	41%	45%	35%	37%	42%	44%	60%	61%
NSP	14%	13%	15%	12%	16%	10%	14%	4%

	GROUPEMENTS	Moins de 400	De 400 à 999	De 1 000 à	De 2 000 à	De 10 000 à	De 20 000 à	50 000
	METROPOLE	habitants	habitants	1 999 habitants	9 999 habitants	19 999 habitants	49 999 habitants	habitants et plus
Accroître le montant des provisions	48%	54%	49%	57%	52%	46%	42%	38%
Ne pas accroître	42%	34%	39%	31%	38%	44%	48%	52%
NSP	10%	12%	12%	12%	10%	10%	10%	10%



## Le prix de l'assainissement

- Q44. Pour assurer le financement des travaux et l'exploitation du service, pensez-vous avoir recours à un accroissement du prix de l'assainissement ...
  - Les petites communes enclines à augmenter les prix mais pas les communes de plus de 10 000 habitants

### Tranche de population desservie

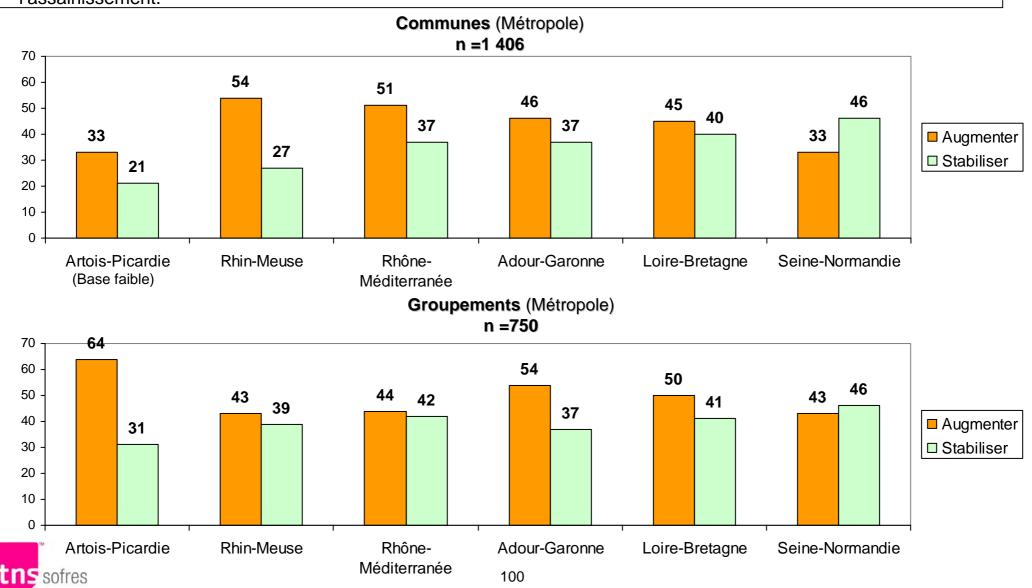
	COMMUNES METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
Augmenter le prix	46%	42%	49%	56%	44%	33%	36%	34%
Stabiliser le prix	38%	40%	35%	32%	42%	59%	51%	62%
Diminuer le prix	1%	-	-	1%	2%	1%	1%	-
NSP	15%	18%	16%	11%	12%	7%	12%	4%

	GROUPEMENTS METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
Augmenter le prix	47%	52%	52%	52%	48%	36%	42%	57%
Stabiliser le prix	42%	34%	40%	37%	40%	51%	48%	36%
Diminuer le prix	2%	2%	3%	1%	2%	3%	1%	1%
NSP	9%	12%	5%	10%	10%	10%	9%	6%



## Le prix de l'assainissement

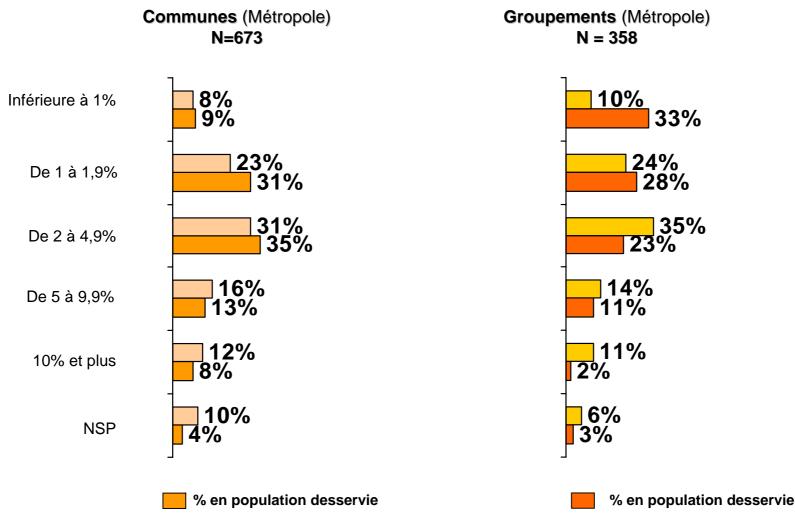
- Q44. Pour assurer le financement des travaux et l'exploitation du service, pensez-vous avoir recours à un accroissement du prix de l'assainissement ...
  - Les communes du bassin Rhin-Meuse et les groupements d'Artois-Picardie plus enclins à augmenter le prix de l'assainissement.



## Le prix de l'assainissement

Q45 De quel ordre sera cette augmentation annuelle en 2006 par rapport à 2005 (hors inflation)? ...

La majorité des collectivités qui envisage une augmentation du prix de l'eau évoque une augmentation de 1 à 4,9% (hors inflation). Exprimé en population desservie, l'augmentation moyenne serait plus faible en raison du poids des grands groupements de communes.





# Les relations avec les usagers

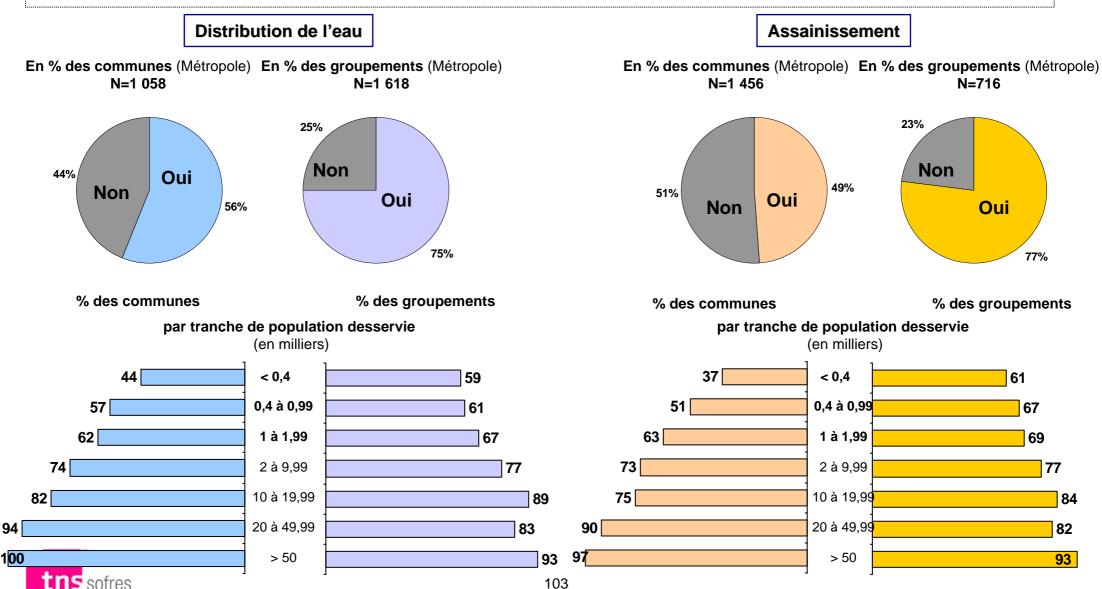




## Le rapport du Maire

Q46 En 2005, avez-vous publié le rapport du Maire sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2004 ?

■ Environ 50% des communes et 75% des groupements ont publié le rapport du Maire pour 2004. Plus la taille de la collectivité augmente, plus la publication du rapport est fréquente.

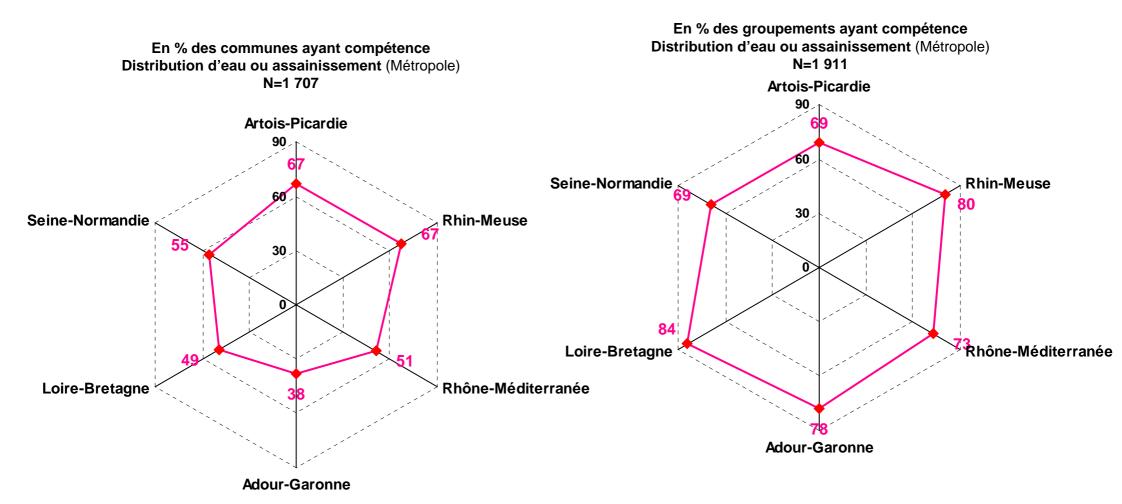


L'eau et l'assainissement dans les collectivités locales

## Le rapport du Maire

Q46 En 2005, avez-vous publié le rapport du Maire sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2004 ?

Un rapport peu diffusé dans les communes d'Adour-Garonne

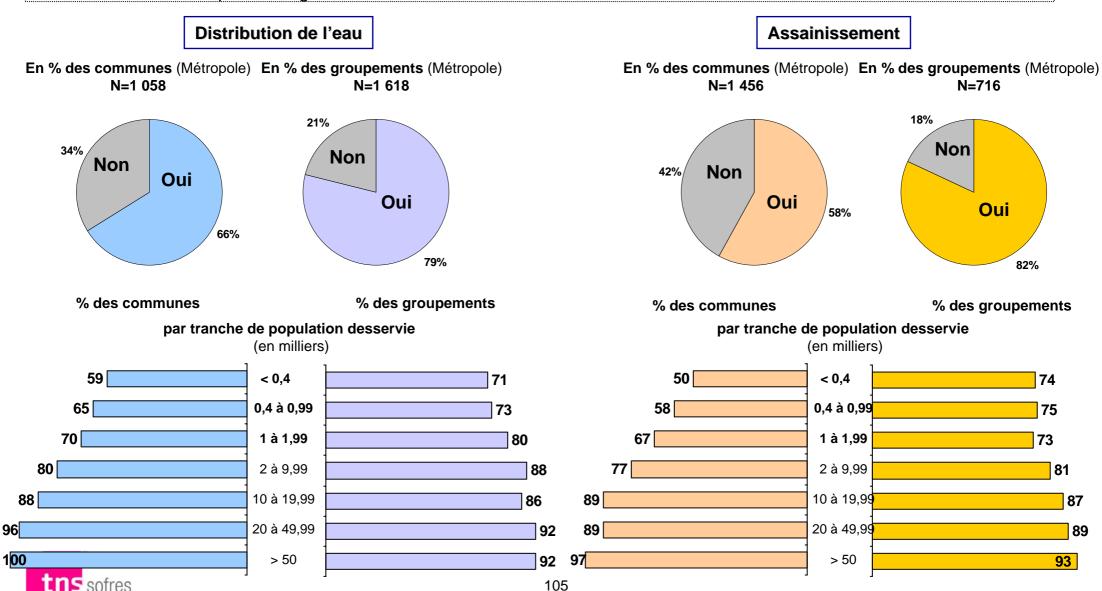




## Le rapport du Maire

Q47 En 2006, avez-vous l'intention de publier le rapport du Maire sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2005 ?

■ En 2006, le taux de publication devrait croître puisque les deux tiers des communes déclarent avoir l'intention de le faire. L'écart entre petites et grandes collectivités demeure.

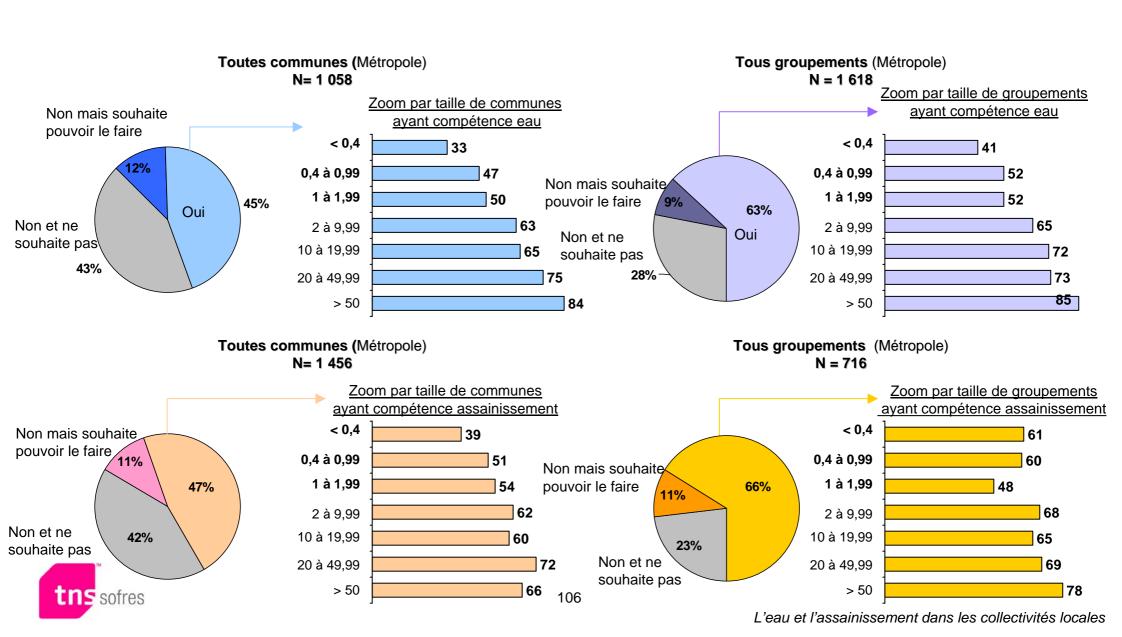


L'eau et l'assainissement dans les collectivités locales

## Les indicateurs de qualité du service

Q48 Demandez-vous à la régie ou à votre délégataire de suivre des indicateurs de qualité du service aux usagers ?

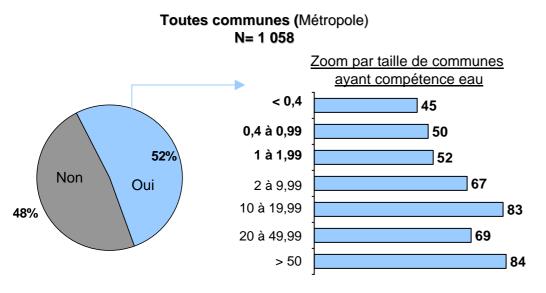
Près de la moitié des communes et près des deux tiers des groupements demandent à leur régie ou à leur délégataire de produire des indicateurs de qualité de service aux usagers.



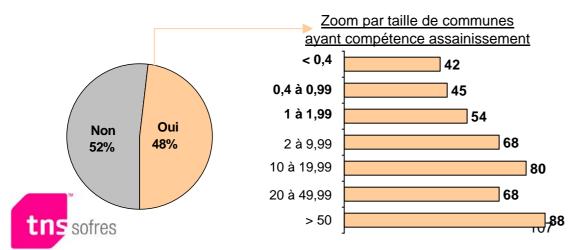
## Les indicateurs de qualité du service

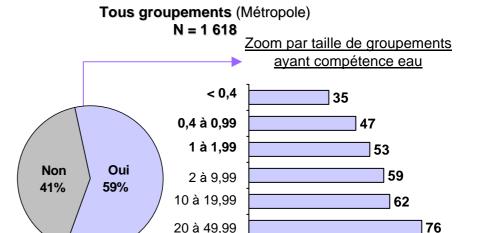
Q50 Souhaiteriez-vous avoir connaissance de la qualité du service aux usagers pour des services comparables au vôtre ?

La moitié des communes et près des deux tiers des groupements souhaiteraient disposer de données comparables sur la qualité du service aux usagers. Cette demande est particulièrement forte pour les services desservant plus de 10 000 habitants.



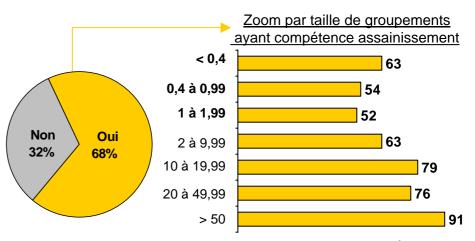
Toutes communes (Métropole)
N= 1 456





Tous groupements (Métropole) N = 716

> 50



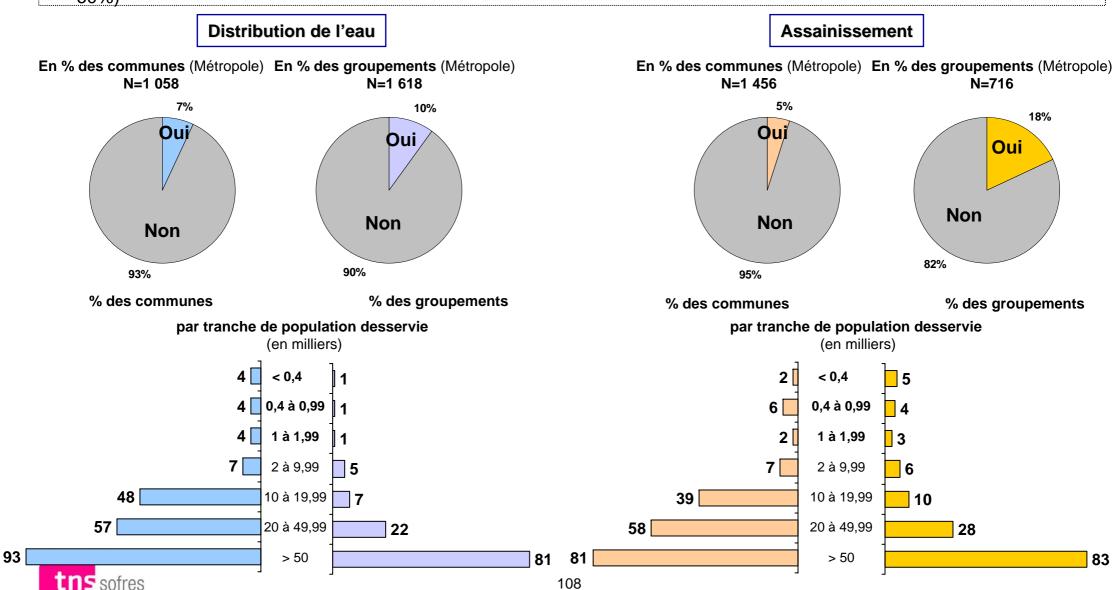
L'eau et l'assainissement dans les collectivités locales

85

### Commission consultative des SPL

### Q51 Votre collectivité a-t-elle mis en place une commission consultative des services publics locaux ?

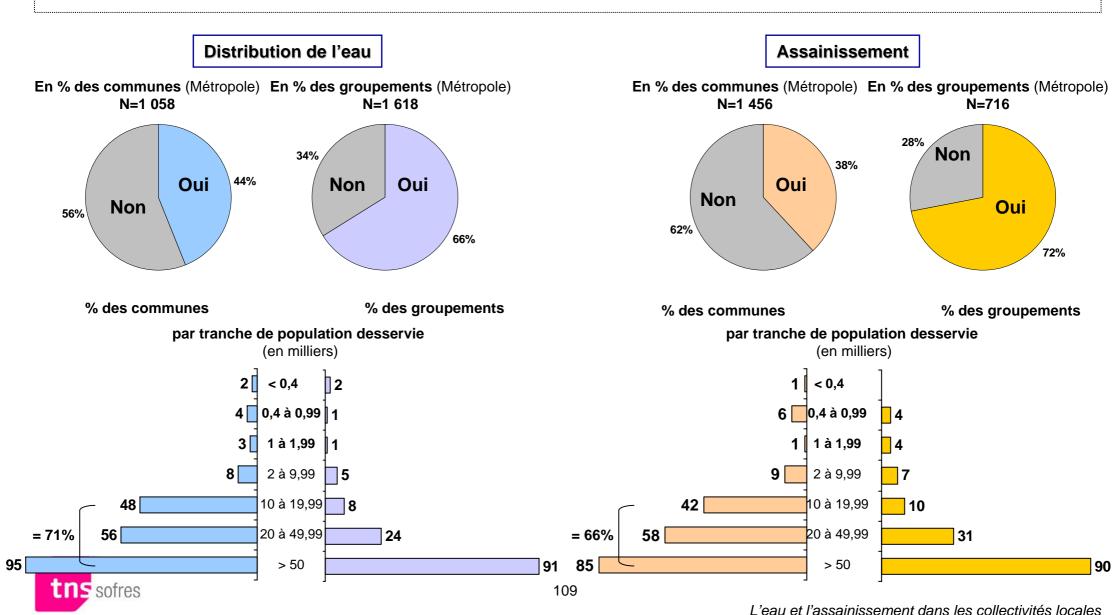
■ Plus de 80% des communes et des groupements de plus de 50 000 habitants ont mis en place cette commission. Ce taux est plus faible pour les communes de 10 000 à 2 000 habitants (environ 50%) et de 20 000 à 50 000 habitants (environ 60%)



L'eau et l'assainissement dans les collectivités locales

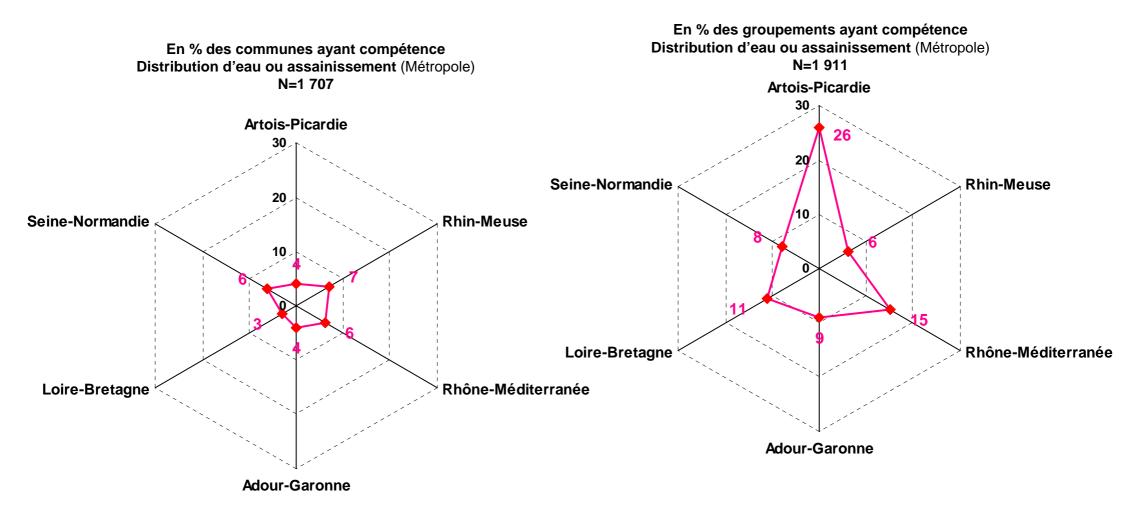
#### Q51 Votre collectivité a-t-elle mis en place une commission consultative des services publics locaux ?

■ Exprimé en population desservie, c'est environ 70% de la population des communes de plus de 10 000 habitants qui sont couverts par une commission des SPL et 90 % de la population des groupements de plus de 50 000 habitants.



Q51 Votre collectivité a-t-elle mis en place une commission consultative des services publics locaux ?

Les groupements d'Artois-Picardie semblent désormais en avance sur ce point ce qui n'était pas le cas en 2005



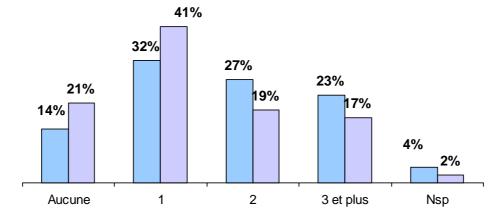


Q52 (Si oui) Combien de fois la commission s'est-elle réunie en 2005 ?

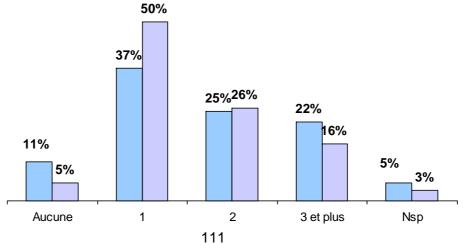
■ 80 à 85% de ces commissions se sont réunies au moins une fois en 2005 et 90 à 95% devraient être réunies en 2006.

En % des communes (Métropole)
N=208
En % des groupements (Métropole)
N=197





Q53 Combien de fois est-il prévu de la réunir en 2006 ?

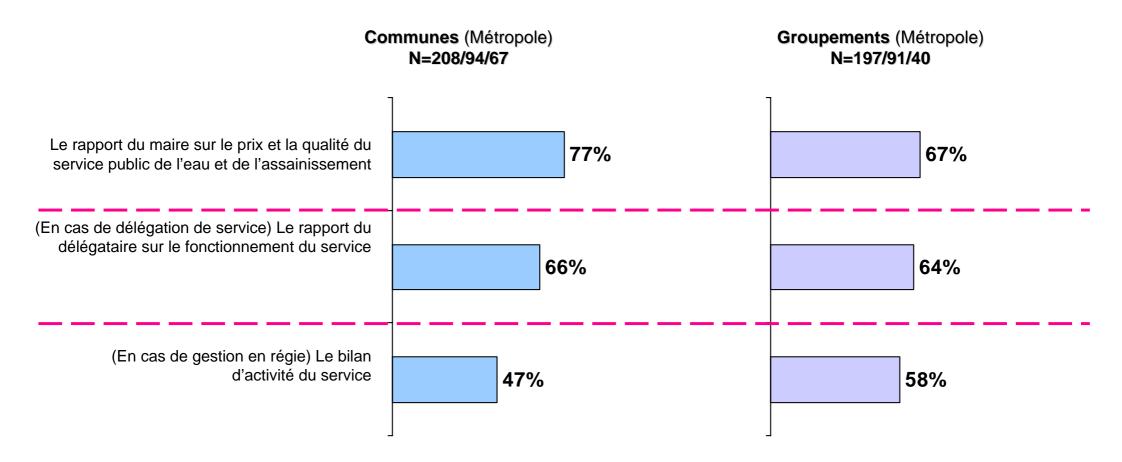




### Rapports présentés à la commission des SPL

Q54 En 2005, avez-vous présenté à la commission consultative des services publics locaux ...

Parmi les collectivités qui ont mis en place une commission consultative des SPL, 7 sur 10 ont présenté en 2005 le rapport du Maire. Pour les collectivités en régie, environ 1 sur 2 présente le bilan d'activité de leur service à cette commission.



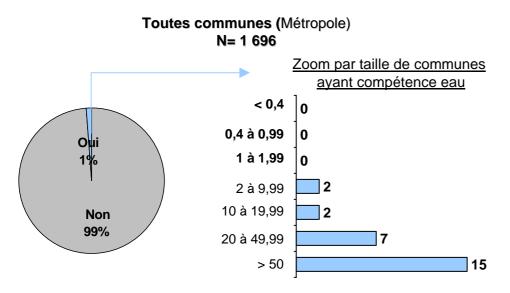




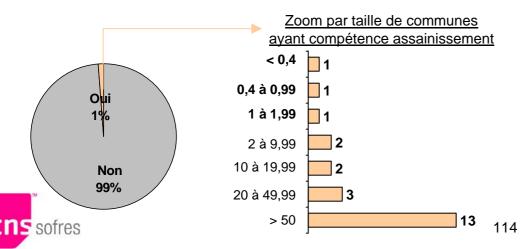


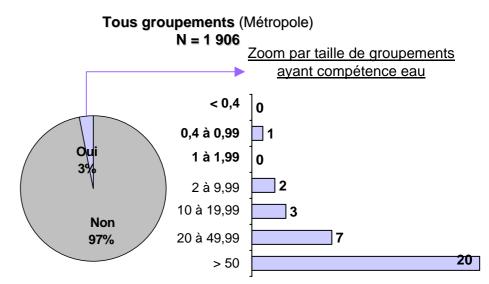
Q55 La loi 2005-95 du 9 février 2005 donne la possibilité aux services publics de l'eau et de l'assainissement de mener des actions de coopération en finançant, dans des pays en développement, des actions locales dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement. Avez-vous déjà financé des actions de coopération internationale ?

■ 10 à 20% des collectivités de plus de 50 000 habitants ont financé des actions de coopération internationale.

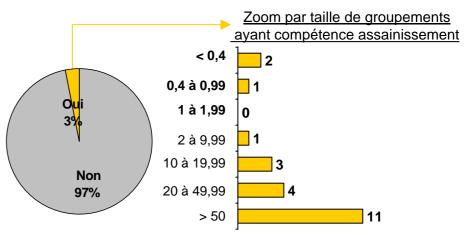


#### Toutes communes (Métropole) N= 1 696





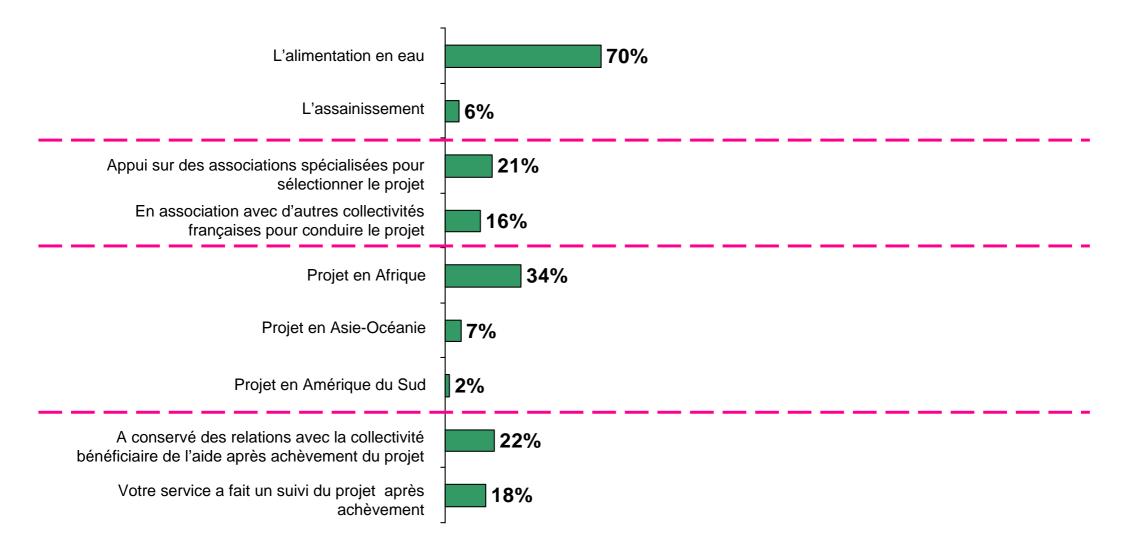
Tous groupements (Métropole) N = 1 906



L'eau et l'assainissement dans les collectivités locales

Q57 Indiquez les caractéristiques de ces actions ?

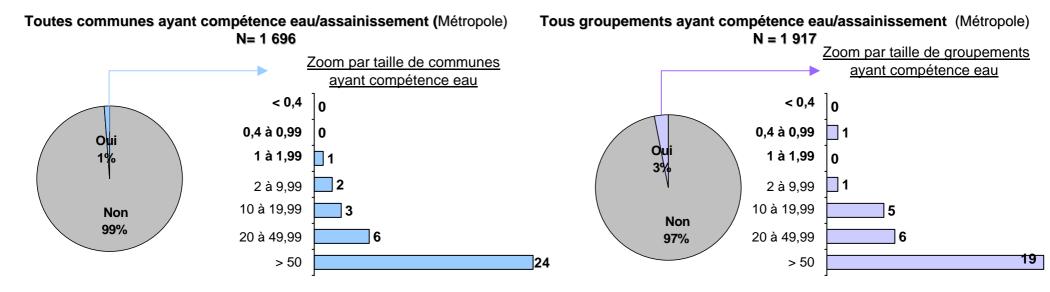
 Ces actions portent principalement sur l'alimentation en eau et très peu sur l'assainissement. Elles concernent avant tout l'Afrique. Parmi les collectivités concernées, moins de 20% ont joué la carte de la coopération intercommunale.



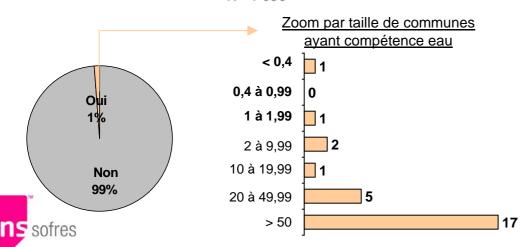


Q58 Votre service a-t-il l'intention de participer à des actions de coopération décentralisée ?

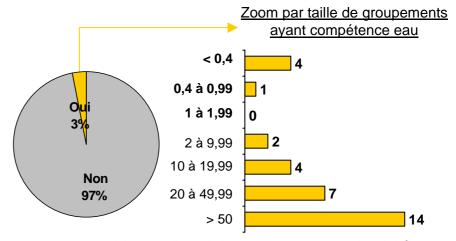
■ 15 à 20% des collectivités de plus de 50 000 habitants ont l'intention de participer à des actions de coopération décentralisée. Ces actions sont envisagées dès 2006.



Toutes communes ayant compétence eau/assainissement (Métropole) N= 1 696



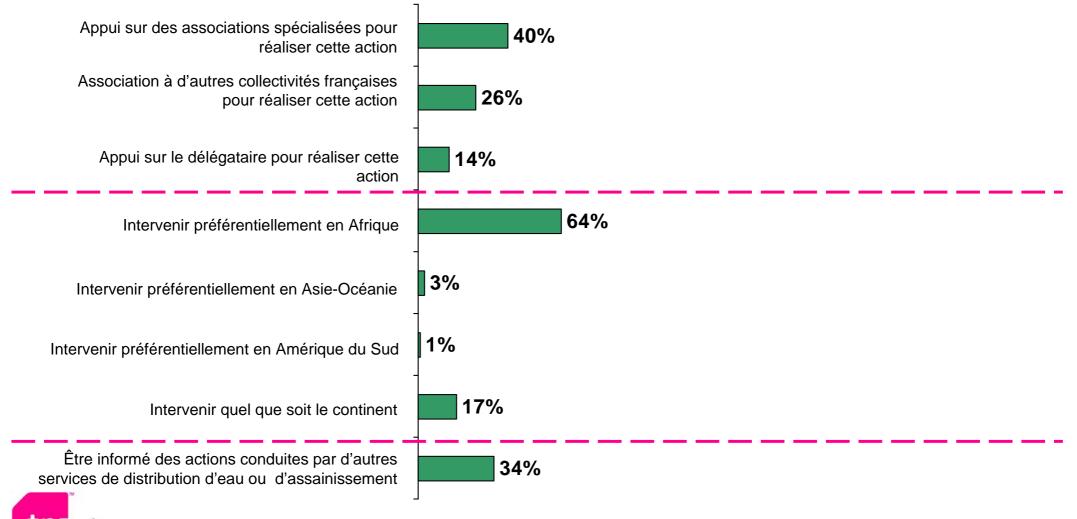
Tous groupements ayant compétence eau/assainissement (Métropole) N = 1 917



L'eau et l'assainissement dans les collectivités locales

Q57 Pour la conduite de cette action/ce projet, indiquez ce que vous souhaitez ?

 Pour les collectivités intéressées, l'Afrique reste le terrain d'action privilégié. 40% souhaitent l'appui d'associations spécialisées. Un tiers, des actions conduites par d'autres.



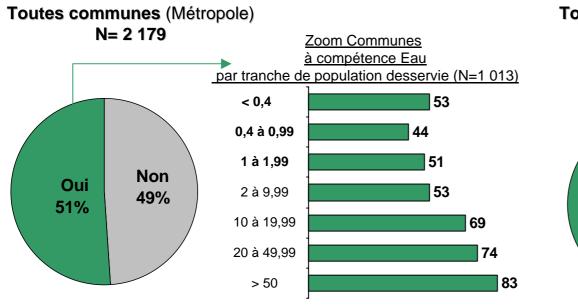
# La gestion de l'eau par bassin

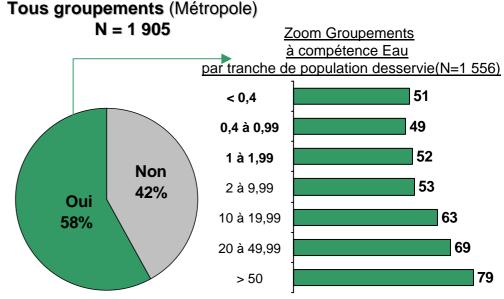




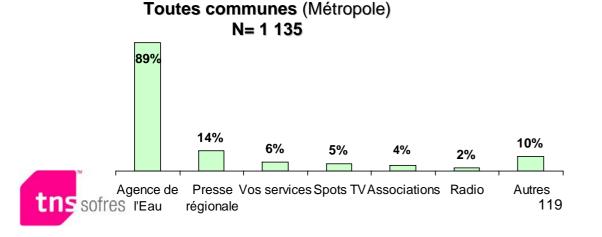
Q60 En métropole, chaque comité de bassin a réalisé du 2 mai au 2 novembre 2005 une consultation du public sur les enjeux de la gestion de l'eau dans le bassin. Avez-vous eu connaissance de cette consultation ?

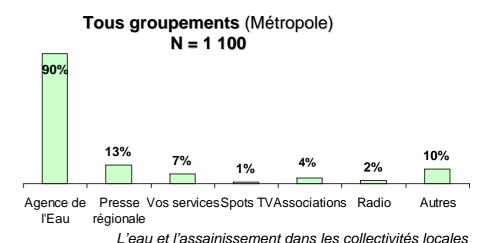
■ Un peu plus de 50% des collectivités de métropole ont eu connaissance de cette consultation et près de 80% dans les collectivités qui desservent plus de 50 000 habitants. Dans la quasi-totalité des cas, l'information est venue de l'Agence de l'Eau, et dans une moindre mesure des médias (presse régionale en premier lieu).





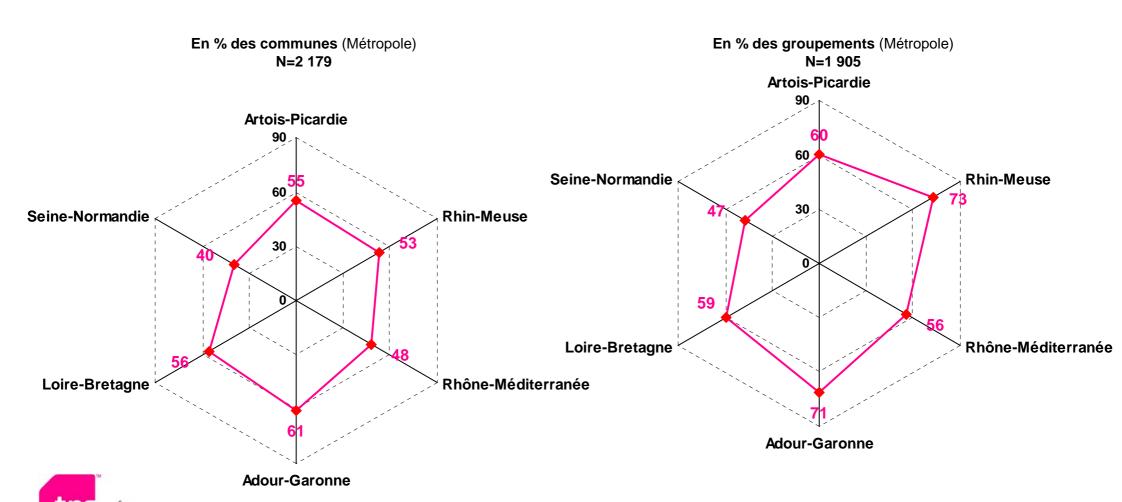
Q61 (Si oui) Comment en avez-vous été informé ?





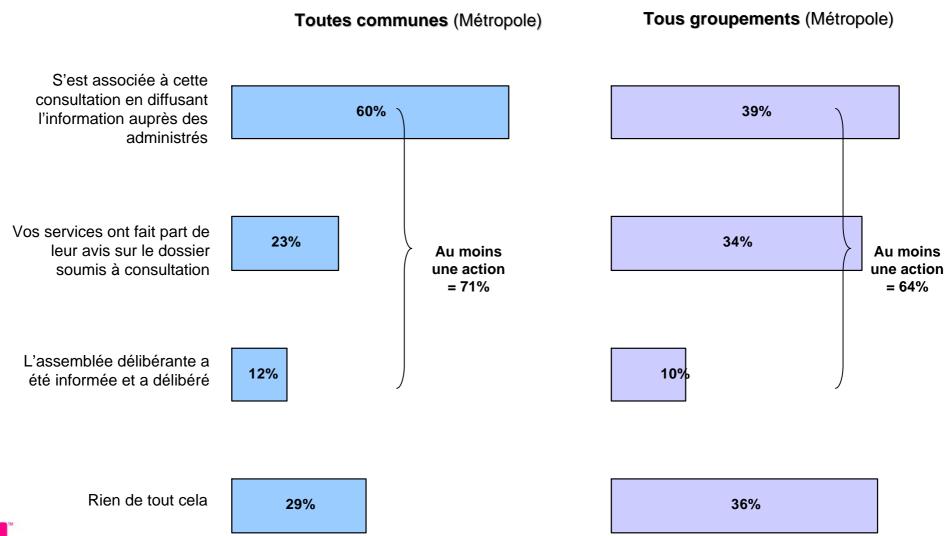
Q60 En métropole, chaque comité de bassin a réalisé du 2 mai au 2 novembre 2005 une consultation du public sur les enjeux de la gestion de l'eau dans le bassin. Avez-vous eu connaissance de cette consultation ?

■ La consultation est mieux connue dans le bassin Adour-Garonne que dans le bassin Seine-Normandie. La presse régionale a joué un plus grand rôle dans les bassins Artois-Picardie, Rhin-Meuse et Rhône-Méditerranée (20 à 23% contre 14% en moyenne) et le spot TV en Artois-Picardie



Q62 Qu'a fait votre collectivité ?

 Les communes ont surtout diffusé l'information auprès de leurs administrés alors que les groupements ont davantage impliqué leurs services techniques.





Q62 Qu'a fait votre collectivité ?

 Les groupements d'Adour-Garonne ont beaucoup plus diffusé l'information aux administrés. Les groupements de Rhône-Alpes ont assez peu agi.

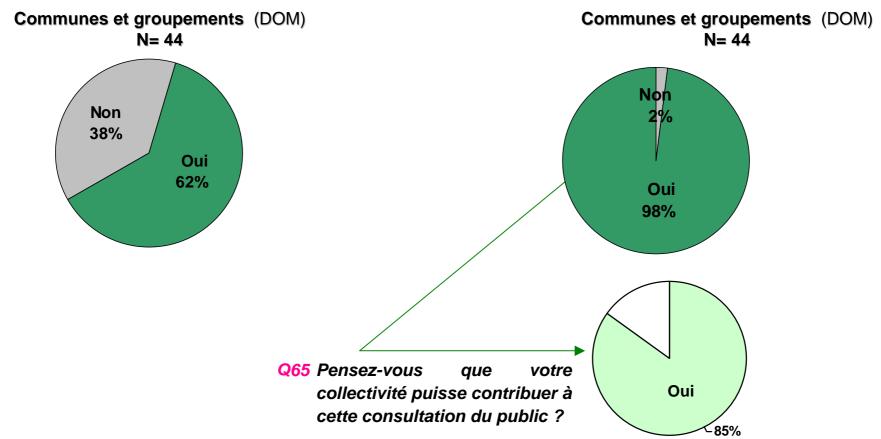
	COMMUNES	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine-	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône-
	METROPOLE			Normandie			Méditerranée
Diffuser de l'information	60%	57%	56%	48%	61%	62%	68%
Donner un avis	23%	31%	29%	29%	18%	17%	23%
Assemblée informée	2%	6%	22%	15%	15%	8%	8%
Rien de tout cela	29%	30%	29%	38%	28%	29%	21%

#### **Bassin**

	GROUPEMENT METROPOLE	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine- Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône- Méditerranée
n							
Diffuser de l'information	39%	42%	30%	27%	46%	60%	32%
Donner un avis	34%	40%	40%	41%	31%	30%	26%
Assemblée informée	10%	12%	10%	11%	9%	12%	6%
Rien de tout cela	36%	30%	37%	39%	22%	25%	47%



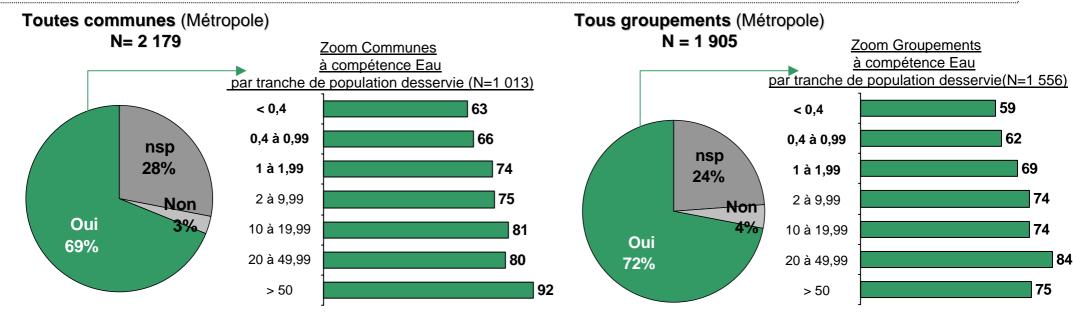
- Q63 Dans chaque département d'outre-mer, le comité de bassin consultera au cours des prochains mois le public sur les enjeux de la gestion de l'eau. Avez-vous eu connaissance de cette consultation ?
- Q64 Une seconde consultation du public aura lieu fin 2007. Elle portera sur les projets d'objectifs de qualité des milieux aquatiques et sur les actions à réaliser d'ici 2015. Pensezvous nécessaire que le dossier de consultation soit diffusé auprès des collectivités organisatrices des services d'eau et d'assainissement ?
- 6 collectivités des DOM sur 10 ont eu connaissance de cette consultation
- Pour toutes les collectivités, il est nécessaire que le dossier de consultation soit diffusé auprès des intéressés



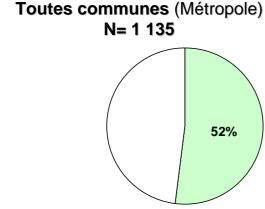


Q64 Une seconde consultation du public aura lieu fin 2007. Elle portera sur les projets d'objectifs de qualité des milieux aquatiques et sur les actions à réaliser d'ici 2015. Pensez-vous nécessaire que le dossier de consultation soit diffusé auprès des collectivités organisatrices des services d'eau et d'assainissement ?

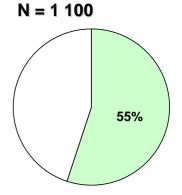
■ 70% des collectivités, et plus de 80% des grandes, pensent qu'il est nécessaire de diffuser le dossier de la prochaine consultation.



Q65 (Si oui) Pensez-vous que votre collectivité puisse contribuer à cette consultation du public ?



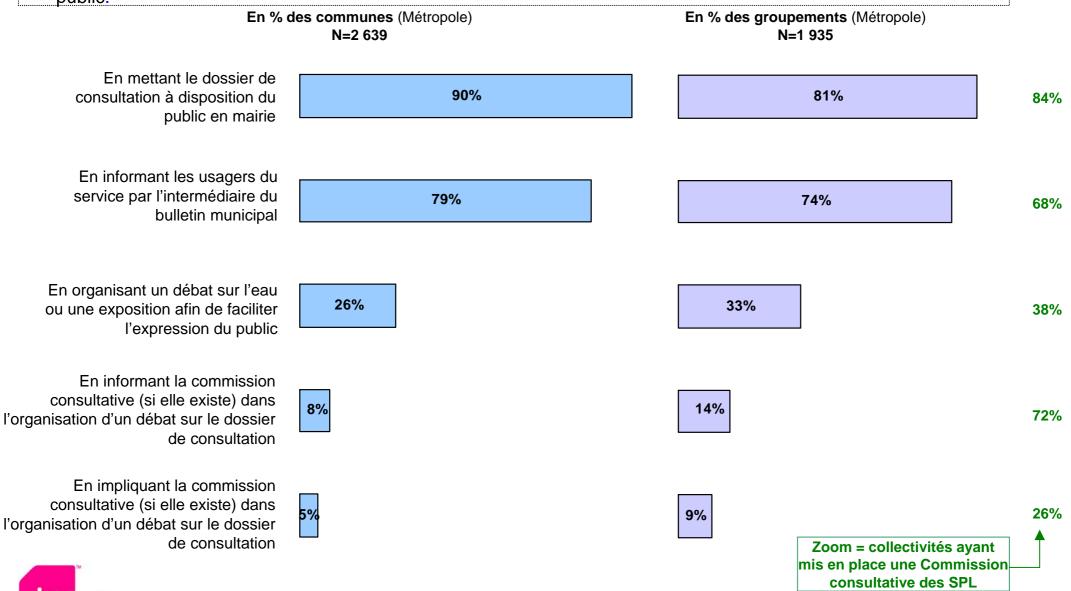
Tous groupements (Métropole)





Q66 Comment pensez-vous contribuer à cette consultation du public ?

 Une contribution principalement envisagée sous la forme d'un dossier consultable en mairie et d'une information via le bulletin municipal. Environ 30% des collectivités seraient favorables à l'organisation d'un débat/expo avec le public.



Q67 Pour préparer cette prochaine consultation, quelle est l'importance des dispositions suivantes?

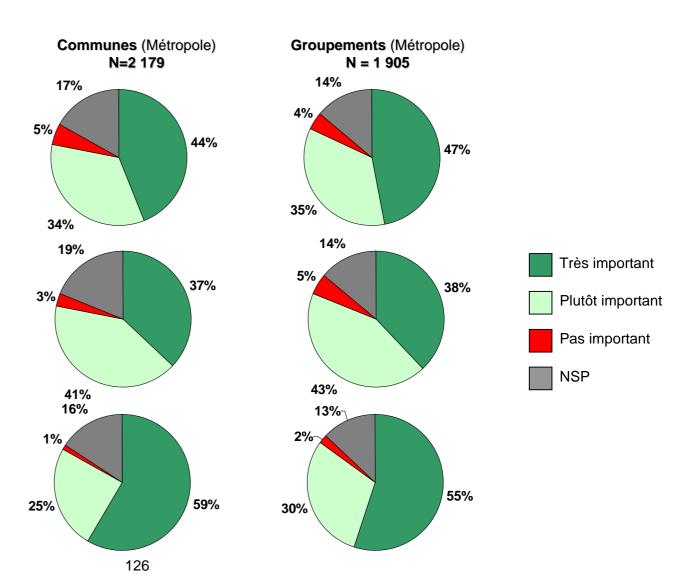
Premier préalable, informer le public des actions que chacun peut réaliser à son niveau.

Au préalable, il faut informer les élus de cette consultation du public

Au préalable, il faut informer le public sur la qualité de l'eau et le cycle de l'eau

Il faut informer le public des actions que chacun peut réaliser, à son niveau, pour mieux gérer l'eau





# Principaux résultats concernant les DOM

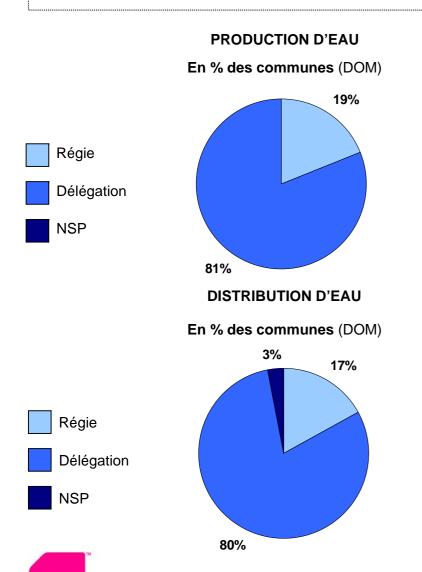




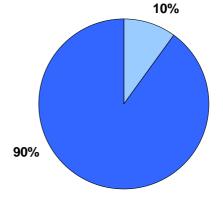
### La gestion du service : production/distribution d'eau

#### Q7/Q13 Comment le service est géré, en régie ou en délégation

■ Environ 20% des communes des DOM gèrent directement le service de l'eau : cela représente 10% de la population desservie.

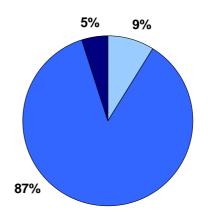






**DISTRIBUTION D'EAU** 

En % de la population desservie (DOM)



# La gestion du service : collecte/épuration des eaux usées

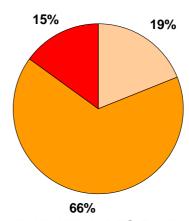
#### Q7/Q13 Comment le service est géré, en régie ou en délégation

■ Environ 40% des communes sont en régie, mais cela représente 10 à 20% de la population desservie.

## **COLLECTE DES EAUX USEES** En % des communes (DOM) 8% Régie 42% Délégation NSP 50% **EPURATION DES EAUX USEES** En % des communes (DOM) 13% Régie 37% Délégation NSP 40%

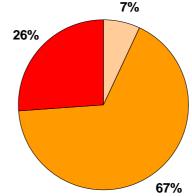
#### **COLLECTE DES EAUX USEES**

En % de la population desservie (Métropole)



**EPURATION DES EAUX USEES** 

En % de la population desservie (Métropole)



## Appui extérieur pour le contrôle de l'opérateur : eau & assainissement

Q8 Avez-vous un appui extérieur pour assurer la mission de contrôle de l'opérateur?

Une collectivité sur deux bénéficie d'un appui extérieur qui provient pour l'essentiel de l'État.

#### Bénéficie d'un appui extérieur pour le contrôle de l'opérateur (en %)(\*)

	Eau	Assainissement
Oui	53%	47%
Oui, société d'audit ou de conseil	7%	18%
Oui, DDAF/DDE	46%	29%
Non	13%	28%
Non, mais envisagé	22%	18%
NSP	12%	8%



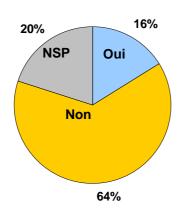
### Le plomb des eaux distribuées

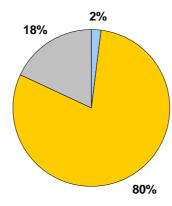
Q19 Devez-vous engager des actions pour respecter les normes de teneur en plomb des eaux distribuées?

■ Environ 15% des communes déclarent devoir engager des actions pour respecter les teneurs en plomb, mais il s'agit de petites communes : exprimée en population desservie, 2% de la population semblent concernés.

En % des communes (DOM)

En % de la population desservie (DOM)



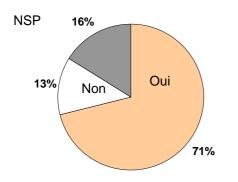




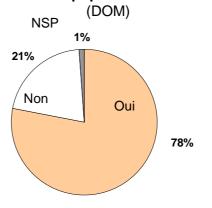
## L'information sur les travaux à engager pour respecter les normes

- Q39 Avez-vous été informé des travaux à engager pour respecter les normes de traitement des eaux usées en application de la directive européenne « eaux résiduaires urbaines » (décret du 3 janvier 1992) ?
  - 70% des communes ont été informées des travaux à engager pour respecter les normes de la DE.

En % des communes (DOM)



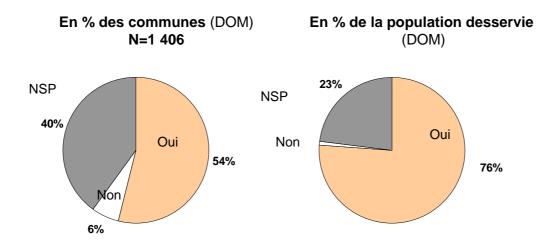
En % de la population desservie





# Les échéances des directives européennes

- Q40 Savez-vous si votre collectivité a été (ou est) concernée par l'une des échéances suivantes (1998, 2000, 2005) de la directive européenne « eaux résiduaires urbaines » ?
  - Une commune des DOM sur 2 (cela représente les trois quarts de la population desservie) sait qu'elle est concernée par l'une des échéances de la DE. C'est surtout l'échéance 2005 qui est connue.



	% communes	% population desservie
1998	4%	1%
2000	9%	29%
2005	54%	76%
Au moins une échéance	54%	76%

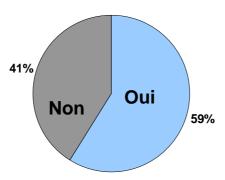


### Le rapport du Maire

Q46 En 2005, avez-vous publié le rapport du Maire sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2004 ?

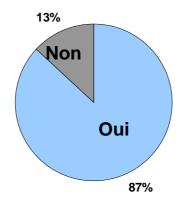
6 communes sur 10 ont publié le rapport du Maire pour 2004 mais plus de 80% comptent le publier en 2006.

En % des communes (DOM)



Q47 En 2006, avez-vous l'intention de publier le rapport du Maire sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2005 ?

En % des communes (DOM)





Q51 Votre collectivité a-t-elle mis en place une commission consultative des services publics locaux ?

■ 1 commune sur 5 a mis en place une telle commission (équivalent à 60% de la population des communes).

En % des communes (Métropole)

Oui Non

En % de la population desservie des communes (DOM)

